

Dentelle

Options : fuseaux et aiguille

Brevet des métiers d'art

Direction générale de l'enseignement scolaire

Service des enseignements et des formations

Sous-direction des formations professionnelles

Bureau de la réglementation
des diplômes professionnels

NOR : MENE0700710A

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-125 à D. 337-138 ;

Vu l'arrêté du 20 mai 1999 relatif aux programmes de français et d'histoire géographie des brevets des métiers d'art et définissant les épreuves d'examen ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative des Arts appliqués du 1^{er} décembre 2006 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du 5 février 2007 ;

Arrête

Article premier – Il est créé un brevet des métiers d'art de la Dentelle à deux options : fuseaux et aiguille, dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Ce diplôme est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles et classé au niveau IV de la nomenclature des niveaux de formation.

Article 2 – Le référentiel de certification du brevet des métiers d'art de la Dentelle est défini en annexe I du présent arrêté.

Article 3 – L'accès en première année du cycle d'études conduisant au brevet des métiers d'art de la Dentelle est ouvert aux titulaires du certificat d'aptitude professionnelle Arts de la dentelle.

Article 4 – La durée de la formation en milieu professionnel est de seize semaines. Ses objectifs et modalités sont définis à l'annexe II du présent arrêté.

Les horaires et l'organisation des enseignements sont définis en annexe III du présent arrêté.

Article 5 – Sont admis à se présenter à l'examen conduisant à la délivrance du brevet des métiers d'art de la Dentelle :

- les candidats visés à l'article 3 ci-dessus qui ont suivi la formation préparant au brevet des métiers d'art de la dentelle ;
- les candidats qui ont occupé pendant cinq ans au moins à la date du début des épreuves un emploi dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du brevet des métiers d'art de la Dentelle et possédant un diplôme de niveau V du champ d'activités professionnelles de la dentelle.

À une session donnée, les candidats ne peuvent s'inscrire qu'au titre d'une option. Ils précisent l'option choisie lors de leur inscription à l'examen.

Article 6 – Le règlement d'examen est fixé à l'annexe IV du présent arrêté.

Article 7 – La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée à l'annexe V du présent arrêté.

Article 8 – Les candidats préparant le brevet des métiers d'art de la Dentelle soit par la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, soit par la voie de l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis ou une section d'apprentissage habilités par le recteur, soit par la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public, passent l'examen en cinq épreuves sous forme ponctuelle et trois épreuves évaluées par contrôle en cours de formation.

Les candidats préparant le brevet des métiers d'art de la Dentelle soit par la voie scolaire dans un établissement privé, soit par la voie de l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis ou une section d'apprentissage non habilités, soit par la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement privé, les candidats ayant suivi la préparation par la voie de l'enseignement à distance, ainsi que ceux qui se présentent au titre de l'expérience professionnelle, passent l'examen en huit épreuves ponctuelles.

Article 9 – Les candidats qui ne peuvent subir l'épreuve d'éducation physique et sportive pour une raison de santé en sont dispensés, à condition de produire un certificat délivré par un médecin concourant à l'exercice des tâches médico-scolaires.

Les candidats ayant suivi la préparation au brevet des métiers d'art de la Dentelle par la voie de la formation professionnelle continue ainsi que les candidats se présentant à l'examen au titre de leur activité professionnelle peuvent être dispensés, sur leur demande, de l'épreuve d'éducation physique et sportive.

Article 10 – Le brevet des métiers d'art de la Dentelle est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20, d'une part aux épreuves professionnelles, d'autre part à l'ensemble des épreuves constitutives du diplôme.

Les candidats ajournés à l'examen conservent, sur leur demande, les notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux domaines, dans la limite de 5 ans à compter de leur date d'obtention.

Article 11 – Les candidats titulaires de l'une des deux options du brevet des métiers d'art de la Dentelle définies par le présent arrêté peuvent se présenter à l'autre option à une session ultérieure sans avoir à justifier de conditions particulières.

Ces candidats ne passent alors que l'épreuve E1 du domaine A1 de l'option postulée.

Article 12 – Les candidats ajournés à l'une des deux options du brevet des métiers d'art de la Dentelle définies par le présent arrêté peuvent se présenter à l'autre option à une session ultérieure sans avoir à justifier de conditions particulières.

Ces candidats peuvent reporter les notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux domaines communs aux deux options. Ils présentent d'une part, les domaines communs ou épreuves communes

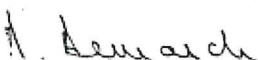
du domaine A1 auxquels ils n'ont pas obtenu de note égale ou supérieure à 10 sur 20 et d'autre part, l'épreuve professionnelle spécifique du domaine de l'option postulée.

Article 13 – La première session d'examen du brevet des métiers d'art de la Dentelle organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2009.

Article 14 – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 mars 2007

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur de l'enseignement sco



Roland DEBBASCH

Journal officiel du 31 mars 2007

Bulletin officiel du 3 mai 2007

Nota – Cette brochure est disponible à la librairie du Centre national de documentation pédagogique, 13 rue du Four, 75006 Paris, dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique et sur internet : www.cndp.fr/outils-doc

ANNEXE I
Référentiels du diplôme

Référentiel des activités professionnelles
Référentiel de certification

Référentiel des activités professionnelles

Champ d'activité

Définition

Le (ou la) titulaire du brevet des métiers d'art (BMA) de la Dentelle est un technicien d'art qui intervient dans le cadre d'unités indépendantes (artisanat d'art) ou d'ateliers (public ou privé).

Le BMA de la Dentelle comporte deux options : aiguille et fuseaux.

L'activité du titulaire du BMA de la Dentelle l'amène au sein de ces ateliers à :

- résoudre des problèmes techniques liés à la création artistique et au domaine de la mode ;
- gérer une réalisation de la conception à la livraison ;
- rechercher des points anciens et/ou nouveaux relatifs à une demande spécifique (réparations d'œuvres anciennes et créations contemporaines) ;
- traduire et transposer en dentelle les intentions d'un créateur (à partir de dessins d'artiste ou de concepts) ;
- participer à des missions de formation au sein de l'atelier ou à l'extérieur (transmission des savoirs et savoir-faire) ;
- faire preuve de curiosité et de créativité ;
- organiser et gérer une équipe.

Contexte professionnel

Emplois et fonctions concernés

Dentellière hautement qualifiée
Dessinateur technique (aiguille)
Metteur en carte (fuseaux)
Chef d'atelier
Technicien d'art (atelier public)
Artisan d'art

Types de structures professionnelles

Ateliers d'état et conservatoires
Entreprises artisanales
Ateliers associatifs et/ou indépendants

Place dans l'organisation de l'entreprise

Le titulaire du BMA de la Dentelle exerce son activité, soit sous l'autorité d'un conservateur du patrimoine dans le secteur public, soit sous celle d'un responsable d'association dans le secteur privé, soit d'une façon autonome s'il est artisan.

Environnement économique et technique des emplois

Malgré la crise du secteur des industries textiles, les arts de la dentelle à la main connaissent un certain développement dans le secteur associatif grâce à l'essor du tourisme et des loisirs. De même, ce métier d'art trouve sa place ponctuellement dans les domaines de la haute couture et des arts plastiques et contribue au maintien du patrimoine spécifique et local.

Conditions générales d'exercice

Quelle que soit la technique dentellière utilisée, la plupart des réalisations impliquent tout d'abord la composition ou l'adaptation de modèles à l'art de la dentelle, conformément à l'esthétique et à la qualité recherchée. Les différentes matières d'œuvre employées (d'origine naturelle, artificielle et

synthétique), les différentes techniques mises en œuvre selon la spécialité (fuseaux ou aiguille) auxquelles s'ajoutent l'utilisation d'outils informatisés (traitement d'image numérique), font appel à des connaissances artistiques, scientifiques, technologiques et professionnelles.

Les compétences du titulaire du BMA de la Dentelle doivent lui permettre d'adapter un dessin artistique à une technique spécifique (aiguille), de concevoir un dessin de mise en carte à partir d'un cahier des charges (fuseaux), de pratiquer les techniques des points ornementaux (aiguille), d'acquérir les logiques spécifiques à certaines dentelles aux fuseaux et d'approfondir les techniques de finition et de présentation.

Il doit en outre pouvoir contribuer à la modernisation des équipements et des procédures liés à la pratique des outils informatisés.

Il adapte son comportement aux relations à établir avec ses interlocuteurs et il utilise les moyens techniques de communication et d'information (TICE).

En outre, il doit s'attacher à respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et adopter les comportements et attitudes propres à garantir la sécurité.

Le titulaire du BMA de la Dentelle, par son potentiel et après une expérience professionnelle, peut occuper des fonctions d'animation d'équipe.

Pour atteindre ces objectifs, il importe qu'il ait acquis non seulement les connaissances et savoir-faire fondamentaux, généraux, artistiques, technologiques et professionnels, mais aussi qu'il soit en mesure :

- d'analyser une situation professionnelle, d'en faire une synthèse ;
- d'analyser un problème afin de le résoudre ;
- de gérer des produits et matériels ;
- de recevoir ou de proposer des idées, des solutions techniques ;
- de collaborer avec des spécialistes ou artistes ;
- de transmettre son savoir-faire et ses connaissances ;
- de gérer et encadrer une équipe ;
- d'évoluer professionnellement.

Option : fuseaux

Présentation des fonctions et des tâches

Fonctions	Tâches
Analyse et recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les données en relation avec le donneur d'ordres 2. Se documenter le cas échéant sur l'œuvre de l'artiste
Préparation	<ol style="list-style-type: none"> 3. Effectuer des recherches sous la forme d'esquisses ou de croquis préalables à la mise en carte et dessiner des projets permettant la visualisation de l'ouvrage 4. Prévoir les matières d'œuvres et commander les quantités nécessaires à l'échantillonnage 5. Proposer des projets ou des variantes et arrêter un choix avec le donneur d'ordres 6. Faire une estimation du coût global du projet retenu et de la date de livraison
Mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 7. Élaborer le dessin de mise en carte 8. Réaliser le ou les échantillon(s) 9. Communiquer avec le donneur d'ordres et éventuellement modifier le projet 10. Établir le devis définitif 11. Commander les matières d'œuvre nécessaires 12. Réaliser la dentelle conformément aux échantillons
Finition et contrôle	<ol style="list-style-type: none"> 13. Effectuer les finitions conformes au résultat attendu 14. Mettre en œuvre la présentation finale en collaboration avec le donneur d'ordres 15. Établir un dossier technique en vue de son archivage et de la commercialisation ultérieure éventuelle de l'œuvre en dentelle
Gestion et communication	<ol style="list-style-type: none"> 16. Établir une communication efficace avec le client et l'ensemble des intervenants externes tout au long de la réalisation jusqu'à réception de l'œuvre en dentelle 17. Organiser, gérer une équipe et transmettre des savoirs et savoir-faire 18. Établir la facturation

Fonction analyse et recherche
Tâches
Tâche 1 : Analyser les données en relation avec le donneur d'ordres Tâche 2 : Se documenter le cas échéant sur l'œuvre de l'artiste
Conditions d'exercice
Moyens et ressources
<ul style="list-style-type: none"> - Directives et cahier des charges : concepts, données esthétiques et techniques, informations écrites et orales - Nomenclature des fils (nature et titrage) - Références documentaires, dessins artistiques et échantillons - Expositions, musées, bibliothèques, moyens multimédias
Autonomie, responsabilité
<ul style="list-style-type: none"> - Pleine autonomie (artisanat d'art) - Sous l'autorité hiérarchique (secteur public et/ou secteur privé)
Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse du projet est pertinente. - Les caractéristiques esthétiques et techniques du travail à réaliser sont déterminées. - Les contraintes esthétiques, techniques, déontologiques et de délais sont prises en compte. - Les études complémentaires requises pour la réalisation du projet sont effectuées. - Les sources d'information sont choisies à bon escient.

Fonction préparation
Tâches
Tâche 3 : Effectuer des recherches sous la forme d'esquisses ou de croquis préalables à la mise en carte et dessiner des projets permettant la visualisation de l'ouvrage Tâche 4 : Prévoir les matières d'œuvre et commander les quantités nécessaires à l'échantillonnage Tâche 5 : Proposer des projets ou des variantes et arrêter un choix avec le donneur d'ordres Tâche 6 : Faire une estimation du coût global du projet retenu et de la date de livraison
Conditions d'exercice
Moyens et ressources
<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Matériel usuel de dessin - Nomenclature des matières d'œuvre, catalogues des fournisseurs - Archives propres aux réalisations antérieures de l'atelier (support papier et/ou numérique) - Documents de comptabilité et de gestion - Disponibilité et compétence des intervenants internes et externes et planning d'activités de l'atelier - Conditions d'hygiène relatives à la profession - Réglementation du travail
Autonomie, responsabilité
<ul style="list-style-type: none"> - Pleine autonomie (artisanat d'art) - Sous l'autorité hiérarchique (secteur public et/ou secteur privé)
Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Les différents croquis et projets sont exploitables. - Les matières d'œuvre proposées sont conformes aux exigences de la réalisation et leur disponibilité est assurée. - Le devis estimatif et la date de livraison envisagée sont pertinents.

Fonction mise en œuvre
Tâches
<p>Tâche 7 : Élaborer le dessin de mise en carte Tâche 8 : Réaliser le ou les échantillons Tâche 9 : Communiquer avec le donneur d'ordres et éventuellement modifier le projet Tâche 10 : Établir le devis définitif Tâche 11 : Commander les matières d'œuvre nécessaires Tâche 12 : Réaliser la dentelle conformément aux échantillons</p>
Conditions d'exercice
<p>Moyens et ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériels de dessin usuels nécessaires à la mise en carte - Nomenclature des matières d'œuvre, catalogues des fournisseurs - Poste de travail, matières d'œuvre et matériels dentelliers nécessaires - Archives propres aux réalisations antérieures de l'atelier (support papier et/ou numérique) - Moyens de communication écrits, oraux et multimédia - Documents de comptabilité et de gestion - Conditions d'hygiène relatives à la profession <p>Autonomie, responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pleine autonomie (artisanat d'art) - Sous l'autorité hiérarchique (secteur public et/ou secteur privé) <p style="text-align: center;">Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le devis définitif est pertinent - La dentelle est conforme au projet sur le plan esthétique et technique - La réalisation est assurée dans les délais fixés

Fonction finition et contrôle
Tâches
<p>Tâche 13 : Effectuer les finitions conformes au résultat attendu Tâche 14 : Mettre en œuvre la présentation finale avec le donneur d'ordres Tâche 15 : Établir un dossier technique en vue de son archivage et de la commercialisation ultérieure éventuelle de l'œuvre en dentelle</p>
Conditions d'exercice
<p>Moyens et ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matières d'œuvre et matériels nécessaires - Partenaires impliqués dans la présentation - Documentation relative à la couture, à la broderie, aux arts plastiques et arts appliqués - Moyens de communication écrite et orale - Archives propres aux réalisations antérieures de l'atelier (support papier et/ou numérique) <p>Autonomie, responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pleine autonomie (artisanat d'art) - Sous l'autorité hiérarchique (secteur public et/ou secteur privé) <p style="text-align: center;">Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les finitions et la pièce réalisée sont contrôlées rigoureusement. - La qualité définie pour le projet est atteinte. - Le devis et les délais sont respectés.

Fonction gestion et communication

Tâches

Tâche 16 : Établir une communication efficace avec le client et l'ensemble des intervenants externes tout au long de la réalisation jusqu'à réception de l'œuvre en dentelle

Tâche 17 : Organiser, gérer une équipe et transmettre des savoirs et savoir-faire

Tâche 18 : Établir la facturation

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Moyens d'information et de communication
- Documentation iconographique et technique (support papier et numérique)
- Cahier des charges
- Documents de comptabilité et de gestion

Autonomie, responsabilité

- Pleine autonomie (artisanat d'art)
- Sous l'autorité hiérarchique (secteur public et/ou secteur privé)

Résultats attendus

- Les informations et les consignes sont transmises
- La coordination est efficace entre les différents intervenants
- La facturation est correctement établie

Option : aiguille

Présentation des fonctions et des tâches

Fonctions	Tâches
Analyse et recherche	<ol style="list-style-type: none">1. Analyser les données en relation avec le donneur d'ordres2. Se documenter le cas échéant sur l'œuvre de l'artiste
Préparation	<ol style="list-style-type: none">3. Dessiner des projets permettant la visualisation de l'ouvrage4. Prévoir de commander les matières d'œuvre nécessaires à la mise en œuvre et aux finitions5. Proposer des projets ou des variantes et arrêter un choix avec le donneur d'ordres6. Faire une estimation du coût global du projet retenu et de la date de livraison
Mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none">7. Réaliser graphiquement les documents de définition8. Communiquer avec le donneur d'ordres et éventuellement modifier le projet9. Établir le devis définitif10. Commander les matières d'œuvre nécessaires11. Réaliser la dentelle conformément aux documents de définition
Finition et contrôle	<ol style="list-style-type: none">12. Effectuer les finitions conformes au résultat attendu13. Mettre en œuvre la présentation finale en collaboration avec le donneur d'ordres14. Établir un dossier technique en vue de son archivage et de la commercialisation ultérieure éventuelle de l'œuvre en dentelle
Gestion et communication	<ol style="list-style-type: none">15. Établir une communication efficace avec le client et l'ensemble des intervenants externes tout au long de la réalisation jusqu'à réception de l'œuvre en dentelle16. Organiser, gérer une équipe et transmettre des savoirs et savoir-faire17. Etablir la facturation

Fonction analyse et recherche
Tâches
Tâche 1 : Analyser les données en relation avec le donneur d'ordres Tâche 2 : Se documenter le cas échéant sur l'œuvre de l'artiste
Conditions d'exercice
Moyens et ressources
<ul style="list-style-type: none"> - Directives et cahier des charges : concepts, données esthétiques et techniques - Informations écrites et orales - Nomenclature des fils (nature et titrage) - Références documentaires, dessins artistiques et échantillons - Expositions, musées, bibliothèques, moyens multimédia
Autonomie, responsabilité
<ul style="list-style-type: none"> - Pleine autonomie (artisanat d'art) - Sous l'autorité hiérarchique (secteur public et/ou secteur privé)
Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse du projet est pertinente. - Les caractéristiques esthétiques et techniques du travail à réaliser sont déterminées. - Les contraintes esthétiques, techniques, déontologiques et de délais sont prises en compte. - Les études complémentaires requises pour la réalisation du projet sont effectuées. - Les sources d'informations sont choisies à bon escient.

Fonction préparation
Tâches
Tâche 3 : Dessiner des projets permettant la visualisation de l'ouvrage Tâche 4 : Prévoir de commander les matières d'œuvre nécessaires à la mise en œuvre et aux finitions Tâche 5 : Proposer des projets ou des variantes et arrêter un choix avec le donneur d'ordres Tâche 6 : Faire une estimation du coût global du projet retenu et de la date de livraison
Conditions d'exercice
Moyens et ressources
<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Matériels usuels de dessin et de peinture - Nomenclature des matières d'œuvre, catalogues des fournisseurs - Archives propres aux réalisations antérieures de l'atelier (support papier et/ou numérique) - Disponibilité et compétences des intervenants internes et externes, planning d'activités de l'atelier - Documents de comptabilité et de gestion - Réglementation du travail - Conditions d'hygiène relatives à la profession
Autonomie, responsabilité
<ul style="list-style-type: none"> - Pleine autonomie (artisanat d'art) - Sous l'autorité hiérarchique (secteur public et/ou secteur privé)
Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Les différents projets sont exploitables. - Les matières d'œuvre proposées sont conformes aux exigences de la réalisation et leur disponibilité est assurée. - Le devis estimatif et la date de livraison envisagée sont pertinents.

Fonction mise en œuvre
Tâches
Tâche 7 : Réaliser graphiquement les documents de définition
Tâche 8 : Communiquer avec le donneur d'ordres et éventuellement modifier le projet
Tâche 9 : Établir le devis définitif
Tâche 10 : Commander les matières d'œuvre nécessaires
Tâche 11 : Réaliser la dentelle conformément aux documents de définition
Conditions d'exercice
Moyens et ressources
– Matériels usuels de dessin et de peinture
– Archives propres aux réalisations antérieures de l'atelier (support papier et/ou numérique)
– Nomenclature des matières d'œuvre, catalogues des fournisseurs
– Poste de travail, matières d'œuvre et matériels dentelliers nécessaires
– Moyens de communication écrits, oraux et multimédia
– Documents de comptabilité et de gestion
– Conditions d'hygiène relatives à la profession
Autonomie, responsabilité
– Pleine autonomie (artisanat d'art)
– Sous l'autorité hiérarchique (secteur public et/ou secteur privé)
Résultats attendus
– Le devis définitif est pertinent.
– La dentelle est conforme au projet sur le plan esthétique et technique.
– La réalisation est assurée dans les délais.

Fonction finition et contrôle
Tâches
Tâche 12 : Effectuer les finitions conformes au résultat attendu
Tâche 13 : Mettre en œuvre la présentation finale en collaboration avec le donneur d'ordres
Tâche 14 : Établir un dossier technique en vue de son archivage et de la commercialisation ultérieure éventuelle de l'œuvre en dentelle
Conditions d'exercice
Moyens et ressources
– Matières d'œuvre et matériels nécessaires
– Partenaires impliqués dans la présentation
– Documentation relative aux finitions dentellières, à la couture, à la broderie, aux arts plastiques et aux arts appliqués
– Archives propres aux réalisations antérieures de l'atelier (support papier et/ou numérique)
– Moyens de communication écrits, oraux et multimédia
Autonomie, responsabilité
– Pleine autonomie (artisanat d'art)
– Sous l'autorité hiérarchique (secteur public et/ou secteur privé)
Résultats attendus
– Les finitions et la pièce réalisée sont contrôlées rigoureusement.
– La qualité définie pour le projet est atteinte.
– Le devis et les délais sont respectés.

Fonction gestion et communication

Tâches

Tâche 15 : Établir une communication efficace avec le client et l'ensemble des intervenants externes tout au long de la réalisation jusqu'à réception de l'œuvre en dentelle

Tâche 16 : Organiser, gérer une équipe et transmettre des savoirs et savoir-faire

Tâche 17 : Établir la facturation

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Moyens d'information et de communication
- Documentation iconographique et technique (support papier et/ou numérique)
- Cahier des charges
- Documents de comptabilité et de gestion

Autonomie, responsabilité

- Pleine autonomie (artisanat d'art)
- Sous l'autorité hiérarchique (secteur public et/ou secteur privé)

Résultats attendus

- Les informations et les consignes sont transmises.
- La coordination est efficace entre les différents intervenants.
- La facturation est correctement établie.

Référentiel de certification

Option : fuseaux

Mise en relation du référentiel des activités professionnelles et du référentiel de certification

Fonctions	Tâches principales	Capacités	Compétences terminales
Analyse et recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser les données en relation avec le donneur d'ordres 2 Se documenter le cas échéant sur l'œuvre de l'artiste 	Analyser et rechercher	C1 <ol style="list-style-type: none"> 1 Appréhender l'intention du donneur d'ordres 2 Rechercher et choisir des documents en relation avec l'ouvrage envisagé
Préparation	<ol style="list-style-type: none"> 3 Effectuer des recherches sous forme d'esquisses ou de croquis préalables à la mise en carte et dessiner des projets permettant la visualisation de l'ouvrage 4 Prévoir les matières d'œuvre et commander les quantités nécessaires à l'échantillonnage 5 Proposer des projets ou des variantes et arrêter un choix avec le donneur d'ordres 6 Faire une estimation du coût global du projet retenu et de la date de livraison 	Préparer	C2 <ol style="list-style-type: none"> 1 Exploiter et traduire graphiquement une documentation iconographique sous forme d'esquisses ou de croquis 2 Transposer les recherches graphiques sous forme de projets finalisés et de plans techniques à l'échelle 3 Connaître et sélectionner les matières d'œuvre 4 Déterminer les quantités nécessaires à l'échantillonnage et s'assurer de la continuité de l'approvisionnement 5 Prévoir selon les projets la quantité totale des matières d'œuvre et son coût 6 Prévoir selon les projets les temps de réalisation et le coût global 7 Prévoir selon les projets les délais de livraison 8 Présenter et argumenter les différents projets de façon claire et précise

Fonctions	Tâches principales	Capacités	Compétences terminales
Mise en œuvre	<p>7 Élaborer le dessin de mise en carte</p> <p>8 Réaliser le ou les échantillon(s)</p> <p>9 Communiquer avec le donneur d'ordres et aménager éventuellement le projet</p> <p>10 Établir le devis définitif</p> <p>11 Commander les matières d'œuvre nécessaires</p> <p>12 Réaliser la dentelle conformément aux échantillons</p>	<p>Mettre en œuvre</p> <p>Réaliser</p>	<p>1 Élaborer un dessin de mise en carte...</p> <p>2 Tracer les symboles conventionnels</p> <p>3 Reproduire un dessin de mise en carte par piquage et le crayonner</p> <p>4 Réaliser des échantillons en proposant différentes interprétations des passages de fils en conformité avec le carton</p> <p>5 Présenter le projet, prendre en compte les différents points de vue</p> <p>6 Effectuer un devis définitif en fonction de ou des échantillons et confirmer le délai de livraison</p> <p>7 Commander les quantités nécessaires de matières d'œuvre</p> <p>8 Réaliser la dentelle</p>
Finition et contrôle	<p>13 Effectuer les finitions conformes au résultat attendu</p> <p>14 Mettre en œuvre la présentation finale en collaboration avec le donneur d'ordres</p> <p>15 Établir un dossier technique en vue de son archivage et de la commercialisation ultérieure éventuelle de l'œuvre en dentelle</p>	<p>Finir et Contrôler</p>	<p>1 Assurer, diriger et contrôler les opérations de finition</p> <p>2 Donner des informations claires et justes. Écouter, prendre en compte les différents points de vue. Faire respecter les engagements des tiers</p> <p>3 Saisir et transcrire les données concernant l'élaboration du projet et sa mise en œuvre. Référencer, classer et conserver les différents documents</p>
Gestion et communication	<p>16 Établir une communication efficace avec le client et l'ensemble des intervenants externes tout au long de la réalisation jusqu'à réception de l'œuvre en dentelle</p> <p>17 Organiser, gérer une équipe et transmettre des savoirs et savoir-faire</p> <p>18 Établir une facturation</p>	<p>Gérer et communiquer</p>	<p>1 Recevoir, comprendre et transmettre des informations. Choisir le moyen de communication adaptée à une situation. Faire un compte rendu écrit ou verbal. Argumenter</p> <p>2 Élaborer et présenter un plan de travail. Prendre en compte les différentes propositions techniques. Expliciter ses choix. Transmettre des savoirs. Veiller à l'application des consignes</p> <p>3 Établir la facturation d'après le devis. Justifier un devis et une facturation et apporter les éléments d'information nécessaires</p>

C1 – analyser et rechercher

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C1.1 Appréhender l'intention du donneur d'ordres	<ul style="list-style-type: none"> - Concepts - Directives - Cahier des charges : données esthétiques et techniques, informations écrites, orales et/ou graphiques, échantillons 	<ul style="list-style-type: none"> - L'intention du donneur d'ordres est dégagée et formulée. 	S1, S2, S3 S4, S5, S6 S7, S8, S9 S10, S11
C1.2 Rechercher et choisir des documents en relation avec l'ouvrage envisagé	<ul style="list-style-type: none"> - Expositions, musées, bibliothèques - Moyens multimédia - Œuvres de l'artiste - Archives de l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> - Le résultat des recherches est exploitable en vue d'une réalisation. 	S1, S2 S6.5, S11

C2 – préparer

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C2.1 Exploiter et traduire graphiquement une documentation iconographique sous forme d'esquisses ou de croquis	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Documentation iconographique sélectionnée - Matériels de dessin 	<ul style="list-style-type: none"> - Le cahier des charges est respecté. - Les croquis et esquisses sont clairs, précis et utilisables pour le projet. 	S1, S2, S3 S4, S5
C2.2 Transposer les recherches graphiques sous forme de projets finalisés et de plans techniques à l'échelle	<ul style="list-style-type: none"> - Documentation technique - Esquisses et croquis préparatoires - Matériels de dessin (carte à gratter, encres diverses...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les projets finalisés permettent de visualiser l'œuvre en dentelle. 	S2, S3 S4, S5
C2.3 Connaître et sélectionner les matières d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Catalogues des fournisseurs - Documentation concernant les différents types de fils et leurs critères de sélection 	<ul style="list-style-type: none"> - Le cahier des charges est respecté. - La sélection est adaptée au projet. 	S1, S3 S4, S5
C2.4 Déterminer les quantités nécessaires à l'échantillonnage et s'assurer de la continuité de l'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Catalogues et relations avec les fournisseurs - Réserves de l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> - L'approvisionnement en matières d'œuvre est adapté au projet. 	S3, S4 S5, S6

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C2.5 Prévoir selon les projets la quantité totale des matières d'œuvre et son coût	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Catalogues des fournisseurs - Échantillons - Documents de comptabilité et de gestion 	- La prévision de quantité et de coût est justifiée et argumentée.	S3, S4, S5 S6, S8
C2.6 Prévoir selon les projets les temps de réalisation et le coût global	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Échantillons - Devis estimatifs des intervenants externes - Documents de comptabilité et de gestion - Réglementation du travail 	- La prévision de temps et de coût global est justifiée et argumentée.	S4, S6, S8
C2.7 Prévoir selon les projets les délais de livraison	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Catalogues et conditions des fournisseurs - Planning d'activités de l'atelier - Réglementation du travail 	- La prévision de délai tient compte des diverses contraintes	S4, S6
C2.8 Présenter et argumenter les différents projets de façon claire et précise et tenir compte des remarques exprimées par le donneur d'ordres sur chaque projet	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Différents partenaires internes et externes - Moyens multimédia de communication - Documents préparatoires techniques et artistiques retenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations relatives au projet sont compréhensibles et bien argumentées. - Les remarques sont prises en compte. 	S1, S2, S3 S4, S5, S6 S10, S11

C3 – mettre en œuvre – réaliser

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C3.1 Élaborer un dessin de mise en carte (cheminement des fils et pointage) correspondant à un type de dentelle spécifique	<ul style="list-style-type: none"> - Matériels de dessin technique (règle, compas, stylos à pointe tubulaire, encre de chine...) - Supports : papier millimétré, calque, carton 	- Précision, propreté du pointage et des tracés	S1, S2, S3, S4, S8
C3.2 Tracer les symboles conventionnels	- Tableau des symboles conventionnels	- Respect des symboles	S3

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C3.3 Reproduire un dessin de mise en carte par piquage et le crayonner (carton)	<ul style="list-style-type: none"> - Piquoir - Carte lyonnaise - Tableau des symboles conventionnels - Stylos à pointe tubulaire, encre de chine...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Précision du piquage et du crayonnage 	S3
C3.4 Réaliser des échantillons en proposant différentes interprétations des passages de fils en conformité avec le carton	<ul style="list-style-type: none"> - Poste de travail - Matières d'œuvre - Matériels dentellier nécessaires - Carton 	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes interprétations proposées permettent de choisir l'échantillon le plus adapté au projet. 	S3, S4
C3.5 Présenter le projet, prendre en compte les différents points de vue et aménager le projet le cas échéant	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec le donneur d'ordres 	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes remarques sont prises en compte. 	S3, S4 S6.5, S10
C3.6 Effectuer un devis définitif en fonction de ou des échantillon(s) retenu(s) et confirmer le délai de livraison	<ul style="list-style-type: none"> - Echantillon(s) de dentelle - Documents de comptabilité et de gestion - Réglementation du travail - Planning d'activités de l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> - Les prévisions du temps de réalisation, des délais et des coûts sont fiables. 	S6, S7, S8
C3.7 Commander les quantités nécessaires de matières d'œuvre et organiser si nécessaire le stockage	<ul style="list-style-type: none"> - Devis définitif - Bons d'approvisionnement - Conditions de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> - Les demandes d'approvisionnement sont précises en ce qui concerne les références, les quantités et les délais de livraison. - Les matières d'œuvre sont stockées compte tenu de leurs caractéristiques. 	S6, S7, S8, S9
C3.8 Réaliser la dentelle	<ul style="list-style-type: none"> - Carton(s), échantillon(s) - Schémas techniques éventuels et annotations personnelles - Outils et matières d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - La dentelle est conforme au(x) carton(s) et au(x) échantillon(s) et correspond à l'attente du donneur d'ordres. 	S3, S4, S5, S7

C4 – finir et contrôler

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C4.1 Assurer, diriger et contrôler les opérations de finition	<ul style="list-style-type: none"> - Outils et matériels spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Les finitions répondent à la qualité définie par le cahier des charges. 	S2, S3, S4 S5, S7, S8

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C4.2 Donner des informations claires et justes Ecouter, prendre en compte les différents points de vue Faire respecter les engagements des tiers	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents partenaires impliqués dans la présentation 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations sont fidèles et exploitables. - La présentation finale est conforme au cahier des charges. 	S1, S2, S3, S4, S5, S6, S7, S10
C4.3 Saisir et transcrire les données concernant l'élaboration du projet et sa mise en œuvre Référencer, classer et conserver les différents documents	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de travail - Nomenclature des matières d'œuvre utilisées - Documentation iconographique, modèles, échantillons, schémas - Coordonnées des tiers - Correspondances diverses 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations sont justes et exploitables - La consultation est aisée et rapide - Les conditions d'archivage permettent une bonne conservation 	S6, S10

C5 – gérer et communiquer

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C5.1 Recevoir, comprendre et transmettre des informations Choisir le moyen de communication adapté à une situation Faire un compte rendu écrit ou verbal Argumenter	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Références iconographiques, techniques et réglementaires - Partenaires externes - Moyens d'information et de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations sont fidèles et exploitables. - La communication est réalisée dans de bonnes conditions. 	S4, S6-5, S10
C5.2 Élaborer et présenter un plan de travail Prendre en compte les différentes propositions techniques Expliciter ses choix Transmettre des savoirs et savoir-faire Veiller à l'application des consignes	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Divers collaborateurs - Moyens d'information et de communication - Documentation technique - Consignes d'hygiène et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan de travail est cohérent. - La gestion de l'équipe permet d'assurer la réalisation. - La transmission des savoirs et savoir-faire est assurée avec clarté. - Les consignes sont respectées. 	S4, S6, S7, S10
C5.3 Établir la facturation d'après le devis Justifier un devis et une facturation et apporter les éléments d'information nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Devis - Types et formes juridiques des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - La facture est correctement établie et conforme au devis. 	S6

Option : aiguille

Mise en relation du référentiel des activités professionnelles et du référentiel de certification

Référentiel des activités professionnelles		Référentiel de certification	
Fonctions	Tâches principales	Capacités	Compétences terminales
Analyse et recherche	1 Analyser les données en relation avec le donneur d'ordres 2 Se documenter le cas échéant sur l'œuvre de l'artiste	Analyser et rechercher	C1 1 Appréhender l'intention du donneur d'ordres 2 Rechercher et choisir des documents en relation avec l'ouvrage envisagé
Préparation	3 Dessiner des projets permettant la visualisation de l'ouvrage 4 Prévoir de commander les matières d'œuvres nécessaires à la mise en œuvre et aux finitions 5 Proposer des projets ou des variantes et arrêter un choix avec le donneur d'ordres 6 Faire une estimation du coût global du projet retenu et de la date de livraison	Préparer	C2 1 Élaborer des avant-projets graphiques à partir d'une documentation iconographique 2 Sélectionner les matières d'œuvres en fonction des avant-projets 3 Prévoir la quantité de matières d'œuvre et son coût 4 Prévoir les temps de réalisation et le coût global 5 Prévoir le délai de livraison 6 Présenter et argumenter les différents projets de façon claire et précise et tenir compte des remarques exprimées par le donneur d'ordres
Mise en œuvre	7 Réaliser graphiquement les documents de définition 8 Communiquer avec le donneur d'ordres et aménager éventuellement le projet 9 Établir le devis définitif 10 Commander les matières d'œuvre nécessaires 11 Réaliser la dentelle conformément aux documents de définition	Mettre en œuvre Réaliser	C3 1 Réaliser le dessin artistique permettant la représentation des différents points 2 Préciser les espaces ornementaux nécessaires à la mise en œuvre (dessin technique) 3 Présenter le projet, prendre en compte les différents points de vue et aménager le projet le cas échéant 4 Effectuer un devis définitif en fonction des documents de définition retenus et confirmer le délai de livraison 5 Commander les quantités nécessaires de matières d'œuvre et organiser si nécessaire le stockage 6 Réaliser la dentelle

Référentiel des activités professionnelles		Référentiel de certification		
Fonctions	Tâches principales	Capacités	Compétences terminales	
Finition et contrôle	12 Effectuer les finitions conformes au résultat attendu	Finir et Contrôler	C4	1 Assurer, diriger et contrôler les opérations de finition
	13 Mettre en œuvre la présentation finale en collaboration avec le donneur d'ordres.			2 Donner des informations claires et justes. Écouter, prendre en compte les différents points de vue
	14 Établir un dossier technique en vue de son archivage et de la commercialisation ultérieure éventuelle de l'œuvre en dentelle			3 Saisir et transcrire les données concernant l'élaboration du projet et sa mise en œuvre. Référencer, classer et conserver les différents documents
Gestion et communication	15 Établir une communication efficace avec le client et l'ensemble des intervenants externes tout au long de la réalisation jusqu'à réception de l'œuvre en dentelle	Gérer et communiquer	C5	1 Recevoir, comprendre et transmettre des informations. Choisir le moyen de communication adapté à une situation. Faire un compte rendu écrit ou verbal. Argumenter
	16 Organiser, gérer une équipe et transmettre des savoirs et savoir-faire			2 Élaborer et présenter un plan de travail. Prendre en compte les différentes propositions techniques. Expliciter ses choix. Transmettre des savoirs. Veiller à l'application des consignes
	17 Établir une facturation			3 Établir la facturation d'après le devis. Justifier un devis et une facturation et apporter les éléments d'informations nécessaires.

C1 – analyser et rechercher

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C1.1 Appréhender l'intention du donneur d'ordres	<ul style="list-style-type: none"> – Concepts – Directives – Cahier des charges : données esthétiques et techniques, informations écrites, orales et/ou graphiques, échantillons 	– L'intention du donneur d'ordres est dégagée et formulée.	S1, S2, S3 S4, S5, S6 S7, S8, S9 S10, S11
C1.2 Rechercher et choisir des documents en relation avec l'ouvrage envisagé	<ul style="list-style-type: none"> – Expositions, musées, bibliothèques – Moyens multimédia – Œuvres de l'artiste – Archives de l'atelier 	– Le résultat des recherches est exploitable en vue d'une réalisation.	S1, S2, S6.5, S11

C2 – préparer

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C2.1 Élaborer des avant-projets graphiques à partir d'une documentation iconographique	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Documentation iconographique sélectionnée - Documentation technique - Matériels de dessin et peinture 	<ul style="list-style-type: none"> - Les avant-projets permettent de visualiser l'ouvrage. 	S1, S2, S3 S4, S5, S8
C2.2 Sélectionner les matières d'œuvres en fonction des avant-projets	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Avant-projets - Catalogues des fournisseurs - Documentation concernant les différents types de fils et leurs destinations 	<ul style="list-style-type: none"> - Le cahier des charges est respecté. - La sélection des matières d'œuvre est adaptée aux projets. 	S1, S2, S3 S4, S5
C2.3 Prévoir la quantité de matières d'œuvre et son coût	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Avant-projets - Catalogues des fournisseurs - Documents de comptabilité et de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - La prévision de quantité et de coût est justifiée et argumentée. 	S3, S4, S5, S6, S8
C2.4 Prévoir les temps de réalisation et le coût global	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Avant-projets - Documents de comptabilité et de gestion - Réglementation du travail - Devis estimatif du coût global 	<ul style="list-style-type: none"> - La prévision de temps et de coût global est justifiée et argumentée. 	S4, S6, S8
C2.5 Prévoir le délai de livraison	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Catalogues et conditions des fournisseurs - Planning d'activité de l'atelier - Réglementation du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - La prévision de délai tient compte des diverses contraintes. 	S4, S6
C2.6 Présenter et argumenter les différents projets de façon claire et précise et tenir compte des remarques exprimées par le donneur d'ordres	<ul style="list-style-type: none"> - Différents partenaires internes et externes - Cahier des charges - Moyens multimédia de communication - Avant-projets retenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations relatives au projet sont compréhensibles et bien argumentées. - Les remarques sont prises en compte. 	S1, S2, S3 S4, S5, S6 S10, S11

C3 – mettre en œuvre et réaliser

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C3.1 Réaliser le dessin artistique permettant la représentation des différents points	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Avant-projets - Matériels usuels de dessin, de peinture et supports nécessaires au dessin artistique 	<ul style="list-style-type: none"> - La représentation des techniques permet l'identification des points. 	S1, S2, S3, S4, S8
C3.2 Préciser les espaces ornementaux nécessaires à la mise en œuvre (dessin technique)	<ul style="list-style-type: none"> - Dessins artistiques - Matériels de dessin usuels nécessaires au graphisme du dessin technique 	<ul style="list-style-type: none"> - La précision des espaces ornementaux permet la réalisation des points. 	S2, S3, S4
C3.3 Présenter le projet, prendre en compte les différents points de vue et aménager le projet le cas échéant	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Moyens de communication oraux et multimédia - Documents de définition (dessins artistiques et techniques) - Entretien avec le donneur d'ordres 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations sont claires et précises. - Les propositions sont utiles et constructives. - Les différentes remarques sont prises en compte. 	S3, S4 S6-5, S10
C3.4 Effectuer un devis définitif en fonction des documents de définition retenus et confirmer le délai de livraison	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de définition - Documents de comptabilité et de gestion - Réglementation du travail - Planning d'activités de l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> - les prévisions du temps de réalisation, des délais et des coûts sont fiables. 	S6, S7, S8
C3.5 Commander les quantités nécessaires de matières d'œuvre et organiser si nécessaire le stockage	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges - Documents de définition - Catalogues des fournisseurs - Bons d'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Les matières d'œuvre sont conformes et disponibles. - Les demandes d'approvisionnement sont précises. - Le conditionnement est adapté à la protection des matières d'œuvre et tient compte de la mise en œuvre. 	S6, S7, S8, S9
C3.6 Réaliser la dentelle	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de définition - Matières d'œuvre - Matériels dentellier 	<ul style="list-style-type: none"> - La dentelle est conforme aux documents de définition et correspond à l'attente du donneur d'ordres. 	S3, S4, S5 S7

C4 – finir et contrôler

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C4.1 Assurer, diriger et contrôler les opérations de finition	– Outils et matériels spécifiques	– Les finitions répondent à la qualité définie par le cahier des charges	S2, S3, S4, S5, S7, S8
C4.2 Donner des informations claires et justes Écouter, prendre en compte les différents points de vue Faire respecter les engagements des tiers	– Les différents partenaires impliqués dans la présentation	– Les informations sont fidèles et exploitables – La présentation finale est conforme au cahier des charges	S1, S2, S3 S4, S5, S6 S7, S10
C4.3 Saisir et transcrire les données concernant l'élaboration du projet et sa mise en œuvre Référer, classer et conserver les différents documents	– Fiche de travail – Nomenclature des matières d'œuvre utilisées – Documentation iconographique, modèles, échantillons, schémas – Coordonnées des tiers – Correspondances diverses	– Les informations sont justes et exploitables – La consultation est aisée et rapide – Les conditions d'archivage permettent une bonne conservation	S6, S10

C5 – gérer et communiquer

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C5.1 Recevoir, comprendre et transmettre des informations Choisir le moyen de communication adapté à une situation Faire un compte rendu écrit ou verbal Argumenter	– Cahier des charges – Références iconographiques, techniques et réglementaires – Partenaires externes – Moyens d'information et de communication	– Les informations sont fidèles et exploitables. – La communication est réalisée dans de bonnes conditions.	S4, S6.5, S10
C5.2 Élaborer et présenter un plan de travail Prendre en compte les différentes propositions techniques Expliciter ses choix Transmettre des savoirs et savoir-faire Veiller à l'application des consignes	– Cahier des charges – Divers collaborateurs – Moyens d'information et de communication – Documentation technique – Consignes d'hygiène et de sécurité	– Le plan de travail est cohérent. – La gestion de l'équipe permet d'assurer la réalisation. – La transmission des savoirs et savoir-faire est assurée avec clarté. – Les consignes sont respectées.	S4, S6, S7, S10

Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C5.3 Établir la facturation d'après le devis Justifier un devis et une facturation et apporter les éléments d'information nécessaires	– Devis – Types et formes juridiques des entreprises	– La facture est correctement établie et conforme au devis.	S6

Les savoirs associés

S1 – culture artistique et histoire de la dentelle

Analyse stylistique de dentelles

Histoire de la dentelle

S2 – arts appliqués

Moyens d'expression

Projet d'art appliqué

S3 – dessin technique

Dessin de mise en carte (option fuseaux)

Dessin artistique et technique (option aiguille)

S4 – techniques professionnelles

S5 – technologie

S6 – économie gestion communication

Connaissance de l'entreprise

Activité de l'entreprise ou de l'atelier

Notions comptables

Cadre juridique des activités dans l'entreprise ou l'atelier

Communication

S7 – prévention des risques professionnels

Sécurité

Ergonomie

Hygiène

S8 – mathématiques

S9 – sciences – physiques

S10 – français – histoire géographie

S11 – langue vivante

S12 – éducation physique et sportive

S1 – culture artistique et histoire de la dentelle

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>S1.1 Analyse stylistique de dentelles</p> <p>À partir des notions acquises au niveau V : On s'attachera plus particulièrement à établir les relations entre les diverses réalisations de la création dentellière et l'histoire de l'art et des civilisations. On favorisera l'acquisition et la maîtrise de méthodes d'analyse des œuvres étudiées en privilégiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les relations existantes entre les arts de la dentelle et les autres productions artistiques de la même époque (arts plastiques et arts appliqués) - l'évolution esthétique et son influence sur les procédés techniques de confection des diverses dentelles - l'analyse de dentelles significatives, du XVI^e siècle à nos jours, en les situant dans leur contexte européen de création artistique, historique ou contemporain dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> • le vêtement et ses accessoires • la lingerie • le vêtement d'apparat • le costume liturgique et ses ornements • le costume populaire • le costume de scène • le linge de maison • l'ameublement <p>S1.2 Histoire de la dentelle</p> <p>Les connaissances porteront sur l'histoire des dentelles du XVI^e siècle à nos jours</p> <p>Techniques anciennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - filet - point coupé - fils tirés - fils écartés - buratto - tulle main <p>Dentelle à l'aiguille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - France <ul style="list-style-type: none"> • point d'Alençon • point d'Argentan • point de France • point de Sedan - Autriche <ul style="list-style-type: none"> • école de Vienne 	<p>À partir de documents fournis réels ou figurés (dentelles, photographies, photocopies...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer le style, l'époque et l'origine géographique des dentelles selon leurs différentes techniques (aiguille, fuseaux, mécanique) - Dégager les éléments d'identification de la dentelle au niveau formel et plastique - Identifier les caractéristiques techniques, esthétiques symboliques et historiques des dentelles étudiées - Situer le style dans une époque - Comparer des dentelles appartenant à des époques ou à des lieux différents - Repérer les sources d'inspiration et les influences historiques et/ou géographiques - Identifier les significations sociales et culturelles de l'objet d'analyse - S'informer sur les démarches de conception actuelle <p>- Identifier et situer le style, l'époque et l'origine géographique des dentelles selon leurs différentes techniques (aiguille, fuseaux, mécanique)</p>

Connaissances	Niveaux d'exigence
<ul style="list-style-type: none"> - Belgique <ul style="list-style-type: none"> • point de gaze ou point de rose • point de Bruxelles • point de Zeele - Espagne <ul style="list-style-type: none"> • frisado de Valladolid • point d'Espagne - Irlande <ul style="list-style-type: none"> • Youghal - Italie <ul style="list-style-type: none"> • reticella • punto in aria • gros point de Venise • point plat de Venise • point de Burano • point de Bologne • point de rose • point de neige • puncetto - Europe <ul style="list-style-type: none"> • dentelles à l'aiguille des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles 	
<p>Dentelle aux fuseaux :</p> <p>France</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Puy (Cluny et guipure) • Craponne • Bayeux • Valenciennes • Mirecourt (torchon) • Chantilly • Point de Paris • Blonde de Caen • Courseulles • Lille <ul style="list-style-type: none"> - Allemagne <ul style="list-style-type: none"> • Bamberg • Nordhalden • Erzgebirge - Angleterre <ul style="list-style-type: none"> • Honiton • Buckinghamshire - Autriche <ul style="list-style-type: none"> • école de Vienne - Belgique <ul style="list-style-type: none"> • Flandre (Anvers) • Bruges • Bruxelles • Binche • Malines · Turnhout • Gand - Danemark <ul style="list-style-type: none"> • Tønder 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer le style, l'époque et l'origine géographique des dentelles selon leurs différentes techniques (aiguille, fuseaux, mécanique)

Connaissances	Niveaux d'exigence
<ul style="list-style-type: none"> - Espagne <ul style="list-style-type: none"> • Barcelone • Arenys de mar • L'arboç • Blondas - Finlande <ul style="list-style-type: none"> • Rauma - Italie <ul style="list-style-type: none"> • Milan • Gênes • Venise • Cantù • Cogne - Malte <ul style="list-style-type: none"> • Malte - Russie <ul style="list-style-type: none"> • Vologda • Khirovo • Riazan - Suède <ul style="list-style-type: none"> • Vadstena <p>Dentelle mixte (aiguille et fuseaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> - rosaline perlée - Bruxelles - Luxeuil - Milan - Renaissance <p>Dentelle d'application (drochel-mécanique)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bruxelles aiguille - Bruxelles fuseaux <p>Dentelle mécanique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calais - Caudry - Le Puy en Velay - Lyon <p>Dentelles composites</p>	

S2 – arts appliqués (2 options)

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>S2.1 Moyens d'expression</p> <p>À partir des notions d'analyse et de traduction formelle d'un document (réel ou figuré) acquises au niveau V, on s'attachera plus particulièrement à approfondir les connaissances suivantes :</p> <p>Terminologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vocabulaire plastique - vocabulaire technique <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - techniques traditionnelles (représentation, médiums, supports...) <p>- infographie (dessin assisté par ordinateur)</p> <p>Moyens de traduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - traduction graphique et colorée de plans et/ou de volumes - traduction descriptive ou expressive d'un ensemble sous forme de : <ul style="list-style-type: none"> • croquis et /ou esquisses • maquettes • prototypes <p>Organisation des composants plastiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formes et volumes - couleurs - matières et textures <p>S2.2 Projet d'art appliqué</p> <p>Étude du cahier des charges</p> <p>Recherche du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exploitation des références iconographiques et techniques et matières utilisées - utilisation de méthodes incluant les techniques représentatives, les interventions manuelles et l'iconographie - élaboration de propositions 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer ses intentions et/ou projets en utilisant la terminologie spécifique - Choisir et utiliser les outils, supports et techniques en fonction : <ul style="list-style-type: none"> • d'un cahier des charges • d'éléments à traduire • d'intentions à exprimer - Justifier ses choix - Maîtriser techniquement les moyens traditionnels - Être sensibilisé à l'utilisation des moyens infographiques - Identifier et traduire de manière explicite les caractéristiques essentielles de tout ou partie d'une organisation plastique : <ul style="list-style-type: none"> • proportions, directions • structures et lignes de force • gammes colorées : propriétés, classifications • rapports de textures et de matières • effets liés à la lumière (valeurs) - Exploiter les types fondamentaux d'organisation plastique en vue de : <ul style="list-style-type: none"> • communiquer une information • exprimer une intention • suggérer une impression - Respecter le cahier des charges et la faisabilité du projet - Identifier les éléments constitutifs de la dentelle, les fonctions, les contraintes - Différencier les fonctions d'usage et d'estime - Analyser la documentation réunie afin d'en extraire les informations utiles - Proposer des solutions répondant au cahier des charges - Transférer, adapter des réponses connues ou innovantes - Émettre des hypothèses inventives, expérimentales - Comparer des propositions

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>Mise au point du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix raisonné d'une proposition - mise au format souhaité - sélection des matières d'œuvre - présentation plastique et technique du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Justifier son choix - Traduire un projet de façon esthétique et lisible techniquement

S3 – dessin technique (option fuseaux)

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>S3.1 Dessin de mise en carte</p> <p>S3.1.1 Les matières d'œuvre, les matériels</p> <p>Les supports (calques et cartons) Les outils (crayons, stylos à pointe tubulaire...) Les médiums : encres de chine de couleur Le matériel de piquage</p> <p>S3.1.2 Les représentations conventionnelles des points de dentelle</p> <p>Le « pied » d'une dentelle aux fuseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - pieds divers - les situations particulières <ul style="list-style-type: none"> • la « paire derrière l'épingle » • les pieds courbes • les pieds anguleux • les galons et lacets <p>Le « corps » d'une dentelle aux fuseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - les fonds : <ul style="list-style-type: none"> • réseaux de polygones réguliers contigus • réseaux de polygones réguliers contigus coupés par des parallèles • réseaux de polygones inscrits • réseaux d'apparence complexe • réseaux divers - situations particulières des fonds : <ul style="list-style-type: none"> • en bordure • en insertion • en cercle • en angle - les points de remplissage <ul style="list-style-type: none"> • mat et variantes • grille • grains d'orge et pois 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir et utiliser les outils graphiques appropriés à la demande <p>À partir de documents fournis (réels ou figurés, photographies, photocopies) et d'instructions (changement d'échelle...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le calque en respectant les symboles conventionnels et spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> • d'une dentelle à fils continus • d'une dentelle à fils coupés • d'une dentelle au lacet aux fuseaux • d'une dentelle composite • styliser le dessin si nécessaire • choisir les points, les fonds adaptés au dessin • élaborer le pointage sur papier millimétré et déterminer le cheminement des fils • relever à l'encre sur calque en traçant les signes conventionnels <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le carton <ul style="list-style-type: none"> • reproduire le calque par piquage sur carte lyonnaise • procéder au crayonnage correspondant

Connaissances	Niveaux d'exigence
<ul style="list-style-type: none"> - les situations particulières des points de remplissage <ul style="list-style-type: none"> • dans un fond • en formes quelconques • en croisements • en regroupements, séparations • en contiguïté • avec « passée à cheval » La « tête » d'une dentelle aux fuseaux <ul style="list-style-type: none"> - en coquilles, festons, palmes, franges - en bords dentelés divers - les situations particulières : <ul style="list-style-type: none"> • en angle • en courbes 	
<p>S3.1.3 Les techniques de représentation</p> <p>Changement d'échelle lié au titrage du fil et au piquage Construction de courbes Relevés graphiques d'après documents Notions de géométrie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction d'angles - bissectrice d'un angle - division d'un cercle en x parties égales (3, 5, 6 ...) - construction d'un ovale, d'une ome, de fausses spirales, - construction (d'arc en plein cintre, en pointe équilatérale, en tiers points, en accolade, en anse de panier) - rectangle, nombre d'Or <p>S3.1.4 Les principales codifications</p> <p>Notamment la codification couleurs dite « internationale »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dessiner le calque en relevant une dentelle existante - Modifier des éléments d'un modèle donné - Concevoir et réaliser le carton d'une dentelle à partir d'un entre-deux donné ou inversement - Créer l'angle du carton d'une dentelle ou d'un entre-deux donné - Adapter un modèle existant à une forme donnée (rond, ovale...) - Connaître et utiliser les codifications

S3 – dessin technique (option aiguille)

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>S3.2 Dessins des documents de définition (artistiques et techniques)</p> <p>S3.2.1 Les matières d'œuvre, les matériels Les supports (calques et papiers à dessin) Les outils (crayons, stylos à pointe tubulaire, porte-plumes et plumes) Les médiums : encres de chine blanche et rouge</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir et utiliser les outils graphiques appropriés à la demande

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>S3.2.2 Les représentations conventionnelles des points de dentelle</p> <p>L'armature – tracé</p> <p>Les fonds – réseaux divers – brides diverses</p> <p>Les décors et ornements – remplis divers – gazes diverses – modes diverses</p> <p>Les reliefs – brodes diverses</p> <p>Les finitions – raccords divers</p> <p>Les techniques de représentation :</p> <p>– changement d'échelle lié au titrage des fils – relevés graphiques d'après documents – notions de géométrie (voir connaissances de l'option dentelle aux fuseaux) – raccords (assemblage des motifs)</p>	<p>À partir de documents fournis (photographies, photocopies, documents réels ou figurés) et d'instructions (changement d'échelle)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Réaliser le dessin artistique en respectant les symboles conventionnels et spécifiques d'une dentelle à l'aiguille <ul style="list-style-type: none"> • Relever au crayon sur calque la forme générale d'une dentelle • Reproduire le calque de la forme générale d'une dentelle au carbone blanc sur papier à dessin de couleur • Choisir et situer les points adaptés à la configuration des espaces et à leurs spécificités techniques • Interpréter à l'encre de couleur blanche les points choisis sur le papier à dessin de couleur – Réaliser le dessin technique en respectant les symboles conventionnels et spécifiques d'une dentelle à l'aiguille <ul style="list-style-type: none"> • Modifier si nécessaire certains éléments du tracé des espaces • Dessiner au crayon sur calque le tracé de la mise en œuvre des points • Relever à l'encre rouge sur calque le tracé définitif des espaces – Réaliser les dessins artistiques et techniques en tenant compte des matières d'œuvre <ul style="list-style-type: none"> • Interpréter le dessin artistique d'un modèle donné • Relever le dessin technique d'une dentelle existante • Adapter un modèle existant à un format donné (rond, ovale...) • Modifier des éléments d'un modèle donné

S4 – techniques professionnelles (pour les deux options)

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p><i>Chaque formation (aiguille, fuseaux) est spécifique ; cependant, l'enseignement de la technique professionnelle comporte une sensibilisation à l'ensemble des techniques.</i></p> <p>S4.1 Analyse du cahier des charges</p> <p>Définition des demandes et des contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matières d'œuvre - procédés de préparation, de réalisation et de finition - délais - coûts <p>S4.2 Matériels nécessaires</p> <p>Selon l'option choisie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dentelle à l'aiguille - dentelle aux fuseaux <p>S4.3 Maîtrises techniques (voir aussi S4.4 Dentelle à l'aiguille)</p> <p>Approfondissement des techniques et des points de dentelle déjà étudiés au niveau V</p> <p>Adaptation, interprétation, modification des points de dentelle</p>	<p>Après analyse des données du cahier des charges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les matières d'œuvre, les techniques de préparation, de réalisation et de finition - répartir éventuellement les tâches - évaluer les délais et les coûts <p>En fonction du cahier des charges</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les matériels nécessaires pour chaque tâche <p>- Réaliser une dentelle conforme au cahier des charges, au projet retenu (dessin de mise en carte et dessins artistiques et techniques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • contraintes techniques, esthétiques, de coûts et de délais • choisir les techniques les mieux adaptées à la réalisation <p>- choisir et adapter les points connus en fonction des contraintes esthétiques</p>

S4 – techniques professionnelles (option fuseaux)

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>S4.3.1 Dentelle travaillée à fils continus</p> <p>Cluny</p> <ul style="list-style-type: none"> - points d'esprit : <ul style="list-style-type: none"> • ovale pointonné • triangulaire • losange • couronne ou circulaire • en épis • avec croisements particuliers • avec plus de 4 fuseaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Citer et reconnaître - Citer, reconnaître, dessiner et justifier l'emploi

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>– les différentes franges, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • frange un rang • frange deux rangs • frange perlée • frange crochetée <p>Flandre</p> <p>– fonds spécifiques à ce type de dentelle s'ajoutant aux connaissances acquises, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fond cinq trous, fond cannage et ses variantes • fonds pois • fonds neige <p>– picot (ou pointon) spécifique</p> <p>– travail des points de remplissage</p> <p>– travail du cordonnet au bord des points de remplissage</p> <p>– travail spécifique du bord dentelé avec picots</p> <p>Lille</p> <p>– fonds spécifiques à ce type de dentelle s'ajoutant aux connaissances acquises, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • semés de points d'esprit carrés dans le fond Lille • fond pou (ou mouche) <p>– picot (ou pointon) spécifique</p> <p>– travail des toilés (entrées et sorties de fils)</p> <p>– travail du cordonnet au bord des toilés</p> <p>– travail spécifique du bord dentelé</p> <p>Chantilly – bayeux – blonde</p> <p>– fonds spécifiques à ce type de dentelle s'ajoutant aux connaissances acquises, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fond d'Alençon (fond clair, fond Lille) • point vitré (point de Paris, fond chant) <p>– les différents points de remplissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • mat cantille • grille cantille <p>– les situations particulières dans les points de remplissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • fils de réserve en bordure de dentelle • fils de réserve dans un motif inclus dans un fond <p>– les différents passages du ou des cordonnets, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cordonnet noué • point à jour • point de chaînette 	<p>– Citer, reconnaître et dessiner</p> <p>– Expliquer les techniques d'utilisation des perles</p> <p>– Reconnaître, nommer, décrire, codifier et tracer le cheminement des fils</p> <p>– Reconnaître et décrire</p> <p>– Faire un schéma et expliquer le cheminement des fils (entrée/sortie)</p> <p>– Indiquer la méthode de passage du cordonnet</p> <p>– Décrire, codifier et tracer le cheminement des fils</p> <p>– Reconnaître, nommer, décrire, codifier, tracer le cheminement des fils</p> <p>– Reconnaître et décrire</p> <p>– Faire un schéma et tracer le cheminement des fils</p> <p>– Indiquer la méthode de passage du cordonnet</p> <p>– Décrire, codifier et tracer le cheminement des fils</p> <p>– Reconnaître, nommer, décrire, codifier et tracer le cheminement des fils</p> <p>– Citer et indiquer le cheminement des fils</p> <p>– Tracer un schéma et indiquer le cheminement des fils</p> <p>– Justifier l'usage du cordonnet</p> <p>– Indiquer les différentes méthodes de passage du cordonnet</p>

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>S4.3.2 Dentelle travaillée à fils continus ou semi-continus</p> <p>Guipure</p> <ul style="list-style-type: none"> - lecture du modèle et son installation (les bandes sont souvent assemblées à l'aide d'un point de couture avec parfois insertion de médaillons décoratifs traités suivant la technique de la « blonde »). - les fonds à base de : <ul style="list-style-type: none"> • cordes 2,4,6,8 ...pointonnées ou non • points d'esprit • pastilles en mat ou grille • perles - les spécificités du genre : <ul style="list-style-type: none"> • méandres • médaillons • perles <p>Valenciennes</p> <ul style="list-style-type: none"> - fonds spécifiques à ce type de dentelle s'ajoutant aux connaissances acquises, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • fonds neige - picot (ou pointon) spécifique - motifs sertis par une paire derrière l'épingle - pois et pois composés - crevées ou jours dans les toiles (mats, points de toile) - pastille - grappe - méandre - travail spécifique du bord dentelé avec picots <p>Malines</p> <ul style="list-style-type: none"> - fonds spécifiques à ce type de dentelle s'ajoutant aux connaissances acquises notamment : <ul style="list-style-type: none"> • fond Malines (ijsgrond : fond de glace) • fond armure de Malines • fonds rocailles - picot (ou pointon) spécifique - travail des points de remplissage - travail du cordonnet autour des points de remplissage - emploi des points d'esprit - travail spécifique du bord dentelé <p>Binche</p> <ul style="list-style-type: none"> - fonds spécifiques à ce type de dentelle s'ajoutant aux connaissances acquises notamment : <ul style="list-style-type: none"> • grand fond neige 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer, justifier, dessiner le cheminement des fils - Reconnaître, nommer, décrire, codifier et tracer le cheminement des fils - Expliquer, justifier, dessiner le cheminement des fils - Expliquer les techniques d'utilisation des perles - Nommer, reconnaître, décrire, codifier et tracer le cheminement des fils - Reconnaître et décrire - Faire un schéma et indiquer le cheminement des fils (entrée/sortie) - Reconnaître, nommer, décrire, codifier et tracer le cheminement des fils - Reconnaître et décrire - Faire un schéma et expliquer le cheminement des fils - Indiquer la méthode de passage du cordonnet - Citer et reconnaître - Décrire, codifier et tracer le cheminement des fils - Reconnaître, nommer, décrire, codifier et tracer le cheminement des fils

Connaissances	Niveaux d'exigence
<ul style="list-style-type: none"> - travail spécifique des points d'esprit carrés - travail des points de remplissage - travail de la paire de contour 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un schéma et expliquer le cheminement des fils - Faire un schéma et codifier
<p>S4.3.3 Dentelle travaillée à fils continus ou semi-continus avec crochetage</p> <p>Russe</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail spécifique des fonds crochetés - travail spécifique d'un galon revenant sur lui même 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître, décrire, codifier et tracer le cheminement des fils - Indiquer le sens du travail et situer les points de crochetage
<p>S4.3.4 Dentelles à fils rapportés ou coupés</p> <p>Duchesse</p> <p>techniques spécifiques à ce type de dentelles s'ajoutant aux connaissances acquises, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • toilé et grillé • crochetage avec utilisation du fil miracle • tiges • olives • répartition des fils • arceaux • ronds pleins et vides • fondus ; jonction de deux tiges ou deux toilés • fleurs et feuilles <p>Fleuri de Bruges</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail spécifique de la paire de lisière au bord des points de remplissage - crochetages particuliers notamment <ul style="list-style-type: none"> • fausse corde • liaison à double passage • crochetage sur un point commun - emprunt de deux paires au point de remplissage pour la réalisation des brides, puis réintégration dans le point de remplissage 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître, décrire et justifier le cheminement des fils - Indiquer la chronologie du travail - Faire un schéma et codifier - Reconnaître, situer et expliquer - Justifier l'emploi et expliquer le cheminement des fils
<p>S4.3.5 Dentelles composites</p> <p>Travail spécifique d'insertion de diverses matières telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cuirs, fourrures, pailles, plumes, boutons, perles, rubans, paillettes, métaux, pierres, verres et cristaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire les matières et les techniques utilisées
<p>S4.3.6 Finitions</p> <p>Approfondissement des connaissances du niveau V en privilégiant l'étude du positionnement de la dentelle sur le tissu</p> <p>Rentrage, ébarbage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Citer et expliquer les différentes opérations spécifiques à la finition de la dentelle

Connaissances	Niveaux d'exigence
Préparation : – recherche du droit-fil – coupe de l'étoffe – pliage éventuel – épinglage – faufilage – surfilage Finitions : – défaufilage – découpage de l'étoffe – humectage, amidonnage – repassage Présentation, pliage, emballage – nouveaux conditionnements	

S4 – techniques professionnelles (option aiguille)

Connaissances	Niveaux d'exigence
S4.4.1 Techniques des dentelles à l'aiguille Techniques spécifiques s'ajoutant aux connaissances acquises en niveau V, notamment : – les fonds (ou réseaux) • ordinaire • à bobines • petit réseau • réseau mouche • réseau à semis de pois • réseau rayonnant • fond du point de gaze (Bruxelles) – les remplis • gaze serrée (ou ordinaire) • gaze claire • gaze serrée avec portes • point à trou • gaze quadrillée • point d'argentan • point Mignon – les modes • boulettes • écailles • pavés avec cannetille • mouches • O à huit pattes • Saint Esprit avec rangs clairs • Saint Esprit avec gaze ordinaire • Couronne d'O à nez	– Nommer, expliquer, dessiner et justifier leur choix – Situer, reconnaître, nommer, décrire et dessiner – Situer, citer et reconnaître – Nommer, expliquer et justifier le choix de leur situation – Situer, reconnaître, nommer et décrire – Citer et reconnaître – Situer, reconnaître, nommer et décrire

Connaissances	Niveaux d'exigence
<ul style="list-style-type: none"> • Couronne d'O bouclés • O à nez en chaînette • O encadrés • mosaïques <ul style="list-style-type: none"> • rangs blancs • Venises • O bouclé • O bouclé en queue • O à nez • O à nez en queue • râteaux • X en chaînette • Saint Esprit à six branches • étoile à double nez <p>– les brodés</p> <ul style="list-style-type: none"> • simple • à picots • à mèches <p>S4.4.2 Les finitions Techniques spécifiques s'ajoutant aux connaissances acquises en niveau V, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – levage – éboutage – luchage – régilage – assemblage <p>Pour la préparation, les finitions et la présentation voir les connaissances requises pour la dentelle aux fuseaux</p>	<p>– Situer, nommer, décrire et expliquer le dessin de fil et son recouvrement</p> <p>– Expliquer, indiquer le cheminement et justifier l'orientation</p> <p>– Citer et reconnaître</p> <p>– Décrire, expliquer</p> <p>– Situer et citer</p> <p>– Situer, citer et reconnaître</p>

S5 – technologie (pour les 2 options)

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>S5.1 Les équipements</p> <p>Tables spécifiques, sièges, éclairages, équipements particuliers, matériels de rangement</p> <p>S5.2 Les outils (dentelle aux fuseaux)</p> <p>Métiers traditionnels Métiers contemporains Fuseaux Matériels divers (épingles, crochets, ciseaux, arrache-épingles, piquoirs, protections, loupes) Tour bobinoir Matériels nécessaires au dessin de mise en carte Fer à repasser</p>	<p>– Justifier un choix</p> <p>– Citer les critères de choix</p>

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>S5.3 Les outils (dentelle à aiguille)</p> <p>Aiguilles (caractéristiques) Matériels divers (dé, lame de rasoir, pince à épiler, piquoirs, ciseaux, protection, coussin à piquage, épingles et spécifiques (pince de homard, dent de loup)</p> <p>S5.4 Les matières d'œuvre et supports</p> <p>Approfondissement des connaissances acquises en niveau V, en incluant les innovations technologiques et prise en compte de nouvelles matières adaptées à la création Parchemin, toiles, (dentelle à l'aiguille)</p> <p>S5.5 Les matières d'œuvres particulières</p> <p>Cuir, fourrures, pailles, plumes, boutons, perles, rubans, paillettes, métaux, pierres, verres et cristaux</p> <p>S5.6 Les étoffes</p> <p>Tissus précieux Toiles Dentelles mécaniques – Leavers (Calais) – Malhère (Le Puy en Velay)</p> <p>S5.7 Le tissage</p> <p>Principes des métiers à tisser manuels Différents types d'armures – fondamentales (toiles, sergé, satin) – dérivées (nattées, reps, sergés)</p> <p>S5.8 Les traitements et l'entretien des fibres textiles (fibres et étoffes)</p> <p>Approfondissement des connaissances de niveau V en incluant les innovations technologiques</p>	<p>– Justifier leur utilisation</p> <p>– Citer les fibres et les matières , préciser l'origine et les principales caractéristiques</p> <p>– Justifier les choix esthétiques et techniques</p> <p>– Reconnaître les tissus (endroit, envers, sens) – Justifier le choix – Citer les différentes étapes de confection d'une dentelle mécanique – Décrire les caractéristiques techniques des différents métiers</p> <p>– Expliquer le principe d'un métier à tisser – Identifier les différents types d'armures</p> <p>– Citer et expliquer les traitements que peuvent subir les textiles</p>

S6 – économie gestion

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>S6.1 Connaissance de l'entreprise</p> <p>La classification des entreprises – les critères de classement : types d'activité, taille</p>	<p>– Caractériser : un atelier d'état, et/ou conservatoire, une entreprise artisanale, un atelier</p>

Connaissances	Niveaux d'exigence
<ul style="list-style-type: none"> - la finalité des différentes catégories d'entreprises Les principales formes juridiques <ul style="list-style-type: none"> - le statut et les obligations du commerçant - le statut et les obligations de l'artisan - le statut associatif L'environnement de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> - les composantes de l'environnement économique et institutionnel Les systèmes d'organisation <ul style="list-style-type: none"> - les différentes structures et leurs caractéristiques - les différentes fonctions Les aides à la reprise et à la création d'entreprise et d'ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> associatif et/ou indépendant - Identifier les principales formes juridiques - Situer une entreprise ou un atelier donné dans son environnement - Situer son activité dans l'entreprise ou atelier - Repérer les relations entre les différentes fonctions de l'entreprise ou atelier - Identifier les décisions qui peuvent être prises à un niveau donné et situer les responsabilités - Caractériser les organisations mises en place - Identifier les principaux organismes et leurs fonctions
S6.2 Activité de l'entreprise ou de l'atelier	
<ul style="list-style-type: none"> L'activité productive <ul style="list-style-type: none"> - Principes fondamentaux en matière de : <ul style="list-style-type: none"> • organisation du travail et son évolution • indicateurs de résultat (les composantes du coût de production) • impact des nouvelles technologies 	<ul style="list-style-type: none"> - Cerner les différentes activités de l'entreprise et de l'atelier en matière de production - Appréhender l'impact des nouvelles technologies à partir de cas concrets
<ul style="list-style-type: none"> L'activité commerciale <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes d'une opération de vente - Les documents liés à la vente de produits et de services - Les étapes d'une opération d'achat - Les documents liés à l'achat des fournitures 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter les documents correspondant aux opérations courantes de l'activité commerciale
<ul style="list-style-type: none"> L'approvisionnement <ul style="list-style-type: none"> - Principes élémentaires de gestion administrative et économique des stocks 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter les documents correspondant aux opérations courantes d'approvisionnement
<ul style="list-style-type: none"> La gestion financière <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins de financement de l'investissement et de l'exploitation - Les divers moyens de financement et les critères de choix 	<ul style="list-style-type: none"> - À partir d'exemples concrets, identifier les principaux moyens de financement (ex : achat de matériels)

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>S6.3 Notions comptables</p> <p>Le bilan (principaux postes, analyse) La mesure des activités et des résultats de l'entreprise ou de l'atelier, le compte de résultat Les coûts de revient (charges directes et indirectes, charges fixes et variables) La notion de rentabilité</p> <p>La notion de budget La notion de tableau de bord</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter les informations sur l'activité de l'entreprise ou de l'atelier présentée au travers des documents comptables de base - Établir un budget prévisionnel - Planifier son activité
<p>S6.4 Cadre juridique des activités dans l'entreprise ou l'atelier</p> <p>Les sources législatives et réglementaires La protection des dessins et modèles La lutte envers la contrefaçon</p> <p>Les sources contractuelles : convention collective, contrat de travail Les syndicats La représentation et l'expression des salariés Le cadre des relations individuelles de travail (salaire, conditions de travail, embauchage licenciement, droit à la formation) Le rôle de l'inspection du travail Les conflits collectifs Les conflits individuels du travail, le conseil de prud'hommes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les organismes institutionnels (DRCCR), de protection et de recours - Citer les démarches à engager - Déterminer ses droits et obligations à partir des lois, règlements, de la convention collective applicable et du contrat de travail - Lire et vérifier un bulletin de salaire - Définir l'attitude à adopter dans des cas déterminés, les personnes ou organismes à consulter
<p>S6.5 Communication</p> <p>Expression écrite, orale et graphique</p> <p>Transmission d'informations et de savoirs</p> <p>Coordination et conduite d'un groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre des informations, des données, des consignes de façon claire et concise en utilisant les moyens de communication adaptés - Vérifier que les connaissances sont acquises et permettent la mise en œuvre des nouveaux procédés, matériaux et matériels (notamment les TICE) - Saisir, référencer et archiver les documents de gestion et de fabrication pour en permettre une exploitation aisée - Assurer la qualité et l'efficacité du travail de groupe

S7 – prévention des risques professionnels

Avant –propos :

Les connaissances, telles qu'elles sont présentées, ne constituent pas une progression.

Les différentes parties seront développées, notamment dans leur aspect prévention par une démarche active, intégrée dans tous les domaines de la formation. Ces connaissances seront abordées au fur et à mesure des situations professionnelles rencontrées lors des différentes étapes d'élaboration de la dentelle.

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p><i>À partir des notions de sécurité, d'hygiène et ergonomie acquises au niveau V, on s'attachera à développer la capacité du candidat(e) à assurer et faire respecter les règles en usage</i></p> <p>S7.1 Sécurité</p> <p>Repérage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - symboles, couleurs, signaux, plan d'évacuation <p>Procédures et consignes relatives aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accidents - incendies et inondations - circulations - plan d'évacuation - document unique de sécurité - protections des dentelles, matières d'œuvre et outils <p>Mode d'utilisation des moyens de secours</p> <ul style="list-style-type: none"> - extincteurs - téléphone et numéros d'urgence - pharmacie de première urgence <p>Consignes de sécurité relatives à l'utilisation des outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - risques dus aux outils effilés et/ou coupants (aiguille, épingles, crochets, ciseaux...) - risques de blessures, de brûlures (fer à repasser, vapeur) <p>Règles générales de sécurité relatives aux installations et aux matériels électriques</p> <ul style="list-style-type: none"> - documentation CRAM, INRS - installations d'éclairages mobiles - prolongateurs - fers à repasser <p>Règles de sécurité relatives aux manutentions et au stockage</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux (fils, tissus, cartons) 	<p>À partir de documents (plan d'atelier, croquis)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer les zones à risques - Placer judicieusement la signalétique <p>- Énoncer et commenter les consignes de sécurité relatives aux accidents, aux incendies, aux circulations et aux évacuations</p> <p>- Connaître le document unique de sécurité</p> <p>- Indiquer les modes d'utilisation des premiers moyens de secours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire assurer la maintenance des extincteurs - Contrôler et réapprovisionner la pharmacie de première urgence <p>- Appliquer et faire appliquer les consignes de sécurité à respecter</p> <p>- Pour une situation professionnelle donnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • indiquer les procédures à respecter pour assurer la protection des personnels • indiquer les impératifs de sécurité qui régissent l'utilisation des équipements électriques <p>- Énoncer les mesures à prendre pour la manutention, le stockage</p>

Connaissances	Niveaux d'exigence
<p>S7.2 Ergonomie</p> <p>Mesures d'ergonomie permettant d'améliorer les postures et les conditions de travail de la dentellière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - postures, gestes - accoutumance et procédures de décontraction <p>Normes relatives à l'organisation et l'environnement des postes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éclairage - influence du bruit et de la température - aération <p>S7.3 Hygiène</p> <p>Hygiène collective (risques de contamination, allergie)</p> <p>Conditions de propreté et précautions requises lors des opérations de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des dessins - des calques, parchemins et cartons - de la dentelle et de sa finition <p>Les comités d'hygiène et de sécurité (CHSCT)</p> <ul style="list-style-type: none"> - composition, rôle, objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour une situation professionnelle donnée proposer des modifications, afin d'améliorer l'ambiance et/ou les conditions de travail - Respecter et faire respecter les règles d'usage - Indiquer les conditions et les précautions à respecter

S8 – mathématiques

L'objectif principal est de vérifier les aptitudes des candidats à mettre en œuvre une démarche scientifique, à partir des connaissances listées ci-dessous.

Les supports des activités, des exercices et des problèmes seront en lien direct avec la profession ou la vie courante.

Par exemple : en mathématiques, les changements d'échelle seront liés au titrage du fil et au piquage, les constructions géométriques aux constructions en arc en plein cintre, en tiers points, en accolade ou en anse de panier.

Les possibilités offertes par les tableurs, les grapheurs, les logiciels de géométrie ou d'acquisition de données seront exploitées.

Connaissances	Niveau d'exigence
<p>S8.1 Activités numériques</p> <p>Les calculs liés à la proportionnalité</p> <p>Les suites arithmétiques et géométriques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des changements d'échelle - Traiter de problèmes de pourcentages de la vie courante et du domaine professionnel - Exprimer un terme de rang n - calculer la somme des k premiers termes d'une suite, la relation étant fournie

Connaissances	Niveau d'exigence
Équation du second degré, nombre d'or	<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre une équation du second degré algébriquement ou graphiquement - Résoudre un problème permettant d'obtenir la valeur exacte du nombre d'or
S8.2 Activités géométriques et trigonométriques dans le plan	
Les constructions géométriques	<ul style="list-style-type: none"> - Diviser un cercle en n parties égales - Construire la bissectrice d'un angle, la médiatrice d'un segment - Construire l'image d'un motif par symétrie centrale, par symétrie orthogonale par rapport à une droite - Construire une figure par translation ou rotation
Les calculs d'aires	<ul style="list-style-type: none"> - Calculer l'aire des surfaces des figures suivantes : triangle, carré, rectangle, trapèze, disque
Les relations trigonométriques dans le triangle rectangle	<ul style="list-style-type: none"> - Calculer un angle ou un côté dans un triangle rectangle (les rapports trigonométriques sont donnés)
Les relations trigonométriques dans le triangle quelconque	<ul style="list-style-type: none"> - Calculer un angle ou un côté dans un triangle quelconque (les relations sont données)
S8.3 Techniques mathématiques de gestion	
Les opérations financières à intérêts simples	<ul style="list-style-type: none"> - Calculer une valeur acquise, un escompte, un agio
Les opérations financières à intérêts composés	<ul style="list-style-type: none"> - Calculer l'annuité ou l'amortissement d'un emprunt - Calculer le taux effectif global (TEG) d'un emprunt

S9 – sciences physiques

En sciences physiques, l'aspect expérimental sera privilégié.

Connaissances	Niveau d'exigence
S9.1 Chimie	
1. Solutions aqueuses	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un dosage acide-base
- les espèces ioniques en solution	
- le pH d'une solution	<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer un pH - Calculer le pH connaissant la concentration en ions H^+

Connaissances	Niveaux d'exigence
2. Oxydoréduction	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une réaction d'oxydoréduction - Pour une réaction donnée, identifier l'oxydant, le réducteur, l'oxydation et la réduction - Écrire la $\frac{1}{2}$ équation d'un couple redox - Écrire l'équation bilan d'une réaction d'oxydoréduction - Interpréter des expériences afin de réaliser un classement électrochimique qualitatif
3. Corrosion - protection	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer un mécanisme de corrosion d'un métal - Justifier une méthode de protection contre la corrosion
4. Les métaux et alliages	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en évidence les relations entre les propriétés physiques d'un métal ou d'un alliage et sa structure microscopique <p><i>(les propriétés mécaniques sont à étudier en technologie)</i></p>
5. Les textiles <ul style="list-style-type: none"> - les propriétés chimiques : <ul style="list-style-type: none"> • action des acides, des bases • action des oxydants, des réducteurs - les colorants et teintures <ul style="list-style-type: none"> • structure d'un colorant, fixation sur un tissu, résistance à la lumière 	<ul style="list-style-type: none"> - Fabriquer un textile synthétique par polymérisation ou polycondensation - Analyser et identifier un textile - Réaliser l'action sur les textiles d'acides, de bases, d'oxydants, de réducteurs - Interpréter l'action sur les textiles d'acides, de bases, d'oxydants, de réducteurs <p><i>Cette partie sera traitée en lien étroit avec le professeur de spécialité.</i></p>
S9.2 Optique	
1. Optique géométrique	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en évidence la propagation rectiligne de la lumière
2. Analyse de la lumière <ul style="list-style-type: none"> - infrarouges, ultraviolets 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître le caractère continu ou discontinu de la lumière - Situer les rayons infrarouges et ultraviolets par rapport à la lumière visible.
3. Interaction lumière/matière <ul style="list-style-type: none"> - en vue de l'altération des matières textiles 	<p><i>Cette partie sera traitée en lien étroit avec le professeur de spécialité.</i></p>

S10 – français histoire-géographie

Le programme du BMA de la Dentelle est défini par l'arrêté du 20 mai 1999 (BO du 24 juin 1999).

S11 – langue vivante

Le programme du BMA de la Dentelle est celui du baccalauréat professionnel défini par l'arrêté du 23 mars 1988 (BO n° 18 du 12 mai 1988).

S12 – éducation physique et sportive

Le programme du BMA de la Dentelle est celui du baccalauréat professionnel défini par l'arrêté du 25 septembre 2002 (BO n° 39 du 24 octobre 2002).

Règlement d'examen
(Annexe à l'arrêté du 24 juillet 2013)

BREVET DES METIERS D'ART Spécialité Dentelle			Voie scolaire (établissement public ou privé sous-contrat), Voie de l'apprentissage (CFA ou section d'apprentissage habilité) Formation professionnelle continue (établissement public)		Voie scolaire (établissement privé), Voie de l'apprentissage (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Voie de la formation professionnelle continue (établissement privé) Candidats justifiant de 3 ans d'activité professionnelle Enseignement à distance	
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée
E.1 – Épreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel et l'économie-gestion	U1	11				
Epreuve professionnelle		8	CCF		ponctuel pratique	35 h
Evaluation de la PFMP		2	CCF		ponctuel oral	15 mn
Economie-Gestion		1	CCF		ponctuel oral	10 mn
E.2 – Epreuve de projet de réalisation	U2	3	ponctuel oral	20 mn (a)	ponctuel oral	20 mn (a)
E.3 – Épreuve de cultures artistiques	U3	3	ponctuel écrit	2 h	ponctuel écrit	2 h
E.4 – Epreuve d'arts appliqués	U4	4	ponctuel écrit	6 h	ponctuel écrit	6 h
E.5 – Épreuve scientifique	U5	3				
Mathématiques		1,5	ponctuel écrit et pratique	1 h	ponctuel écrit et pratique	1 h
Physique - Chimie		1,5	ponctuel écrit et pratique	1 h	ponctuel écrit et pratique	1 h
E.6 – Épreuve de langue vivante	U6	2	CCF		ponctuel oral	20 mn (b)
E.7 – Épreuve de Français – Histoire Géographie – Éducation civique	U7	5				
Français		2,5	ponctuel écrit	2 h. 30	ponctuel écrit	2 h. 30
Histoire Géographie Education civique		2,5	ponctuel écrit	2 h	ponctuel écrit	2 h
E.8 – Épreuve d'éducation physique et sportive	U8	1	CCF		ponctuel pratique	
Épreuve facultative Langue vivante (1)	UF1		ponctuel oral	20 mn (b)	ponctuel oral	20 mn (b)

(a) épreuve orale précédée de 30 minutes de préparation

(b) dont 5 minutes de préparation

(1) : la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.

Spécialité Dentelle
Définition des épreuves E1, E2, E3, E4 (ANNEXE A L'ARRETE DU 24 JUILLET 2013)

E1 EPREUVE PROFESSIONNELLE

prenant en compte la formation en milieu professionnel et l'économie gestion

U1
Coefficient 11

Elle est composée de 3 parties :

- Epreuve professionnelle coefficient 8
- Evaluation de la formation en milieu professionnel coefficient 2
- Economie gestion coefficient 1

EPREUVE PROFESSIONNELLE

coefficient 8

● **Objectif et contenu de l'épreuve :**

Pour l'option fuseaux : mise en carte d'un dessin, réalisation et finition de la dentelle correspondante.

Pour l'option aiguille : conception d'un dessin technique, réalisation et finition de la dentelle correspondante

Elle doit permettre de vérifier l'aptitude du candidat à concevoir en toute autonomie, un dessin de mise en carte (***pour l'option fuseaux***) ou un dessin technique (***pour l'option aiguille***) et à réaliser la dentelle correspondante, à partir de documents de définition : cahier des charges, dessin artistique, documentation iconographique et technique.

Le candidat assure la qualité des fabrications, des finitions et de la présentation dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

Cette épreuve doit vérifier les compétences liées aux activités professionnelles suivantes :

- analyser un cahier des charges
- exploiter une documentation
- élaborer un dessin de mise en carte d'une dentelle à fils continus ou à fils coupés (***pour l'option fuseaux***)
- élaborer un dessin technique (***pour l'option aiguille***)
- choisir les matières d'œuvre
- réaliser la dentelle
- effectuer les finitions
- justifier des choix esthétiques et/ou techniques

Pour l'option fuseaux, l'épreuve porte sur tout ou partie des compétences:

C.1 1, C.2 2, C.2 3, C.3 1, C.3 2, C.3 4, C.3 8, C.4 1, C.5 1, C.5 2

et des savoirs associés suivants : S.1 2, S.2 1, S.3 1, S.4 1, S.4 2, S.4 3,
S.5 1, S.5 2, S.5 3, S.5 4, S.5 5, S.5 6, S.5 7

Pour l'option aiguille, l'épreuve porte sur tout ou partie des compétences:

C.1 1, C.2 2, C.2 3, C.3 2, C.3 6, C.4 1, C.5 1, C.5 2

et des savoirs associés suivants S.1 2, S.2 1, S.3 2, S.4 1, S.4 2, S.4 4,
S.5 1, S.5 3, S.5 4, S.5 5, S.5 6, S.5 7

● **Critères d'évaluation :**

Pour cette épreuve seront pris en compte :

- l'utilisation pertinente des moyens mis en œuvre
- le respect des prescriptions techniques
- la conformité de l'interprétation et des qualités esthétiques et techniques du dessin de mise en carte par rapport au cahier des charges et au dessin artistique fourni précédemment (***pour l'option fuseaux***)
- la conformité de la dentelle au dessin de mise en carte réalisé et sa qualité esthétique (***pour l'option fuseaux***)
- la conformité de l'interprétation du dessin technique par rapport au cahier des charges et au dessin artistique fourni précédemment (***pour l'option aiguille***)
- la conformité de la dentelle par rapport au dessin technique et au dessin artistique (***pour l'option aiguille***)
- la présentation conforme au cahier des charges
- la pertinence des choix formalisés par écrit

• Modes d'évaluation

Les activités, les documentations artistiques et techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

⇒ Contrôle en cours de formation

Le contrôle est effectué lors de **deux situations** d'évaluation qui mettent en œuvre des activités ayant un caractère progressif par la nature des compétences évaluées. Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

Ces deux situations couvrent les deux années de formation, elles sont liées à une période et/ou un thème donné, organisées dans l'établissement de formation au cours de la deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires en formation continue) et dans le cadre des activités habituelles de formation. Un professionnel au moins y est associé.

Le déroulement des évaluations fait l'objet d'un procès verbal détaillé, établi par les correcteurs. Au terme de celles-ci les enseignants et les professionnels ayant participé à la formation et à l'évaluation arrêtent conjointement la note qui sera proposée au jury.

Pour l'option fuseaux :

- **1^{ère} situation d'évaluation** : 60 points (16 heures à 20 heures environ)

Cette épreuve se déroulera durant le second trimestre de la deuxième année de formation. A partir d'un dessin de mise en carte et en possession des équipements, des outils et des matières d'œuvre nécessaires, la candidate ou le candidat doit réaliser une dentelle à fils coupés ou à fils continus.

- **2^{ème} situation d'évaluation** : 120 points (24 heures à 28 heures environ)

Cette épreuve se déroulera durant le troisième trimestre de la deuxième année de formation. A partir d'un dessin fourni, d'un cahier des charges et en possession des équipements, des outils et des matières d'œuvre nécessaires, le candidat doit concevoir la mise en carte d'une dentelle à fils continus ou à fils coupés et réaliser au minimum un motif de la dentelle correspondante, puis justifier par écrit ses choix esthétiques et techniques en illustrant le texte par des schémas.

Pour l'option aiguille :

- **1^{ère} situation d'évaluation** : 80 points (12 heures à 16 heures environ)

Cette épreuve se déroulera durant le second trimestre de la deuxième année de formation. A partir d'un dessin artistique fourni et d'un cahier des charges comportant plusieurs demandes et en possession des matériels de dessin et supports de réalisation nécessaires, le candidat doit réaliser de deux à trois dessins techniques correspondants (60 points), puis justifier par écrit les choix esthétiques et techniques (20 points).

- **2^{ème} situation d'évaluation** : 100 points (32 heures à 35 heures environ)

Cette épreuve se déroulera durant le troisième trimestre de la deuxième année de formation. A partir d'un dessin technique fourni, un cahier des charges et en possession des équipements, des outils et des matières d'œuvre nécessaires, le candidat doit réaliser tout ou partie d'une dentelle.

⇒ Épreuve ponctuelle pratique d'une durée de 35 heures

A partir d'un cahier des charges, d'un dessin artistique représentatif de la dentelle et en possession des équipements et matières d'œuvre nécessaires, le candidat doit réaliser un dessin de mise en carte, **pour l'option fuseaux** ou un dessin technique **pour l'option aiguille** ainsi que la dentelle correspondante et argumenter par écrit ses choix techniques et/ou esthétiques.

L'épreuve a lieu dans une salle équipée de tables de dessin adaptables d'un format A1, de sièges réglables, de lumière naturelle ambiante et de lumière artificielle individuelle et de moyens de reproduction (**pour l'option fuseaux**).

Cette épreuve est constituée de trois parties formant un tout cohérent :

- | | |
|---|-----------|
| 1) concevoir un dessin
de mise en carte (<i>pour l'option fuseaux</i>)
technique (<i>pour l'option aiguille</i>) | 80 points |
| 2) réaliser et présenter la dentelle correspondante : | 80 points |
| 3) formaliser les choix esthétiques et techniques retenus
par des annotations graphiques et/ou codifications (<i>pour l'option fuseaux</i>)
en illustrant éventuellement le texte par des schémas (<i>pour l'option aiguille</i>) | 20 points |

EVALUATION DE LA PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

coefficient 2

L'épreuve prend appui sur le dossier élaboré à l'issue de la période de formation en milieu professionnel, conformément à l'annexe III « Période de formation en milieu professionnel ».

En l'absence de dossier, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à cette partie d'épreuve.

• Modes d'évaluation

⇒ Contrôle en cours de formation

L'évaluation se déroule en deux temps :

- Temps 1 : 5 minutes environ : présentation orale du dossier personnel de synthèse au cours de laquelle le candidat ne sera pas interrompu.
- Temps 2 : 10 minutes environ : à partir de l'exposé du candidat, entretien avec la commission d'évaluation sur les connaissances et compétences professionnelles et la pertinence des activités choisies.

⇒ Épreuve ponctuelle orale d'une durée de 15 minutes

Le déroulement et les modalités de l'évaluation orale sont identiques à ceux définis dans l'épreuve en cours de formation.

Au terme de cet oral les examinateurs arrêtent la note qui sera proposée au jury.

La commission d'évaluation est composée d'un enseignant du domaine professionnel et d'un professionnel et/ou d'un enseignant d'arts appliqués. En cas d'absence du professionnel, la commission pourra valablement statuer.

ECONOMIE-GESTION

coefficient 1

• Objectifs de l'épreuve

L'épreuve vise à évaluer les connaissances et compétences du candidat à :

- présenter le secteur professionnel concerné
- identifier les modalités d'insertion professionnelle dans les organisations de son secteur professionnel
- caractériser l'organisation de l'activité de l'entreprise dans laquelle il s'est inséré au cours de ses périodes de formation en milieu professionnel
- identifier les coûts de la production réalisée et les indicateurs de gestion de l'entreprise
- montrer les relations que l'entreprise entretient avec ses partenaires extérieurs
- repérer les éléments de mutation de l'entreprise, internes ou liés à son environnement

L'épreuve porte sur au moins huit compétences réparties dans quatre axes prévus au programme d'économie-gestion.

Les critères d'évaluation sont définis dans la grille d'évaluation diffusée par les services d'organisation des examens.

• Modes d'évaluation

L'épreuve prend appui sur le dossier élaboré à l'issue de la période de formation en milieu professionnel, conformément à l'annexe III « Période de formation en milieu professionnel ».

En l'absence de dossier, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à cette partie d'épreuve

⇒ Contrôle en cours de formation

L'évaluation se déroule en deux temps :

- Temps 1 : 5 minutes environ 8 points
Présentation orale du secteur professionnel dans lequel le candidat a évolué, de la place de l'entreprise qui l'a accueilli. Il expose ses observations concernant la gestion et la vie économique de l'entreprise.
- Temps 2 : 5 minutes environ 12 points
A partir de l'exposé du candidat, entretien avec la commission d'évaluation sur les connaissances et compétences figurant au programme d'économie-gestion.

⇒ Épreuve ponctuelle orale d'une durée de 10 minutes

Le déroulement et les modalités de l'évaluation orale sont identiques à ceux définis dans l'épreuve en cours de formation.

Au terme de cet oral les examinateurs arrêtent la note qui sera proposée au jury.

La commission d'évaluation est composée d'un enseignant d'économie-gestion et d'un enseignant du domaine professionnel et/ou d'un enseignant d'arts appliqués

E2 : EPREUVE DE PROJET DE REALISATION
--

U 2 Coefficient 3

● Objectif et contenu de l'épreuve

Cette épreuve a pour objet de contrôler la capacité du candidat à établir et à communiquer des informations relatives à un projet de réalisation de dentelle. Le choix des supports, les éléments significatifs, la démarche adoptée, doivent trouver une justification dans les solutions techniques et esthétiques retenues. Des remarques ou des commentaires étayeront les principales étapes de la réalisation.

L'épreuve prend appui sur un dossier constitué par le candidat, elle ne conduit pas à la réalisation de la pièce projetée, cependant le dossier doit en démontrer la faisabilité technique

Elle vise les compétences C.1, C.2, C.3, C.4, C.5

et les savoirs associés : S.1, S.2, S.3 1, S.4 3, S.5, S.6, S.7 3, **pour l'option fuseaux**
S.1, S.2, S.3 2, S.4, S.5, S.6, S.7 3, **pour l'option aiguille**

● Critères d'évaluation

Le candidat doit être capable :

- de sélectionner et d'organiser des informations (stylistiques, techniques, ...)
- de proposer les études de différentes méthodes et techniques de réalisation, (échantillons en dentelle, schémas,...)
- de choisir des techniques en adéquation avec les fonctions de la dentelle,
- d'assurer une présentation plastique du dossier répondant à des critères de qualité
- de conseiller une démarche et d'estimer le coût de réalisation,
- d'apporter des réponses précises et argumentées.

Constitution du dossier

Le candidat élabore un dossier dont il détermine les objectifs, les contenus (textes, croquis, documents historiques et techniques, photographies, échantillons, réalisations, supports informatiques) les étapes de réalisation et la présentation esthétique.

Pour tous les candidats, le dossier doit décrire une méthodologie de projet dans toutes ses phases.

Le candidat en établit une copie numérique.

Forme du dossier

Format minimum : A3 (29,7 cm — 42 cm).

Format maximum : *Raisin* (50 cm — 65 cm).

Nombre de planches écrites, graphiques et techniques : de 15 à 25.

Si le dossier est incomplet, le candidat peut être interrogé et une note lui est attribuée.

En cas de dossier rendu hors délai ou en cas d'absence de dossier, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve.

• Mode d'évaluation

⇒ **Épreuve ponctuelle orale d'une durée de 20 minutes** précédée de 30 minutes de préparation

L'épreuve est notée sur 20 points ; 14 points sont attribués au dossier et 6 points à l'oral.

Le dossier support de l'oral et sa copie numérique seront rendus, selon les conditions fixées par les services rectoraux des examens et concours, 15 jours avant le début de l'épreuve orale. Les membres de la commission d'évaluation procéderont à son évaluation (sur 14 points) avant la soutenance orale.

Dans une salle équipée avec les moyens de communication courants (tableau, vidéoprojecteur, supports informatiques...), le candidat présente, à sa convenance, l'ensemble de son dossier.

Le candidat procède à un exposé de 10 minutes, durant lequel il n'est pas interrompu.

Dans les 10 minutes qui suivent, il répond aux questions des membres de la commission d'évaluation.

Au terme de l'oral, la commission d'évaluation arrête la note qui sera proposée au jury.

La commission d'évaluation est constituée d'un professeur d'arts appliqués, d'un professeur de l'enseignement professionnel et d'un professionnel. En l'absence du professionnel, la commission pourra valablement statuer.

E3 : EPREUVE DE CULTURES ARTISTIQUES

U 3
Coefficient 3

• Objectifs de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier l'aptitude du candidat à situer des œuvres dentellières dans leurs cadres historiques, géographiques, chronologiques et culturels en référence aux grandes lignes de l'évolution des styles et de la mode contemporaine.

L'approche stylistique, les critères techniques et esthétiques retenus ayant trait à la dentelle devront permettre de mettre en exergue leur destination, les sources d'inspiration artistique et les contraintes techniques de réalisation.

L'épreuve doit intégrer une ouverture culturelle élargie et un dialogue entre les cultures (savoirs communs SA et SB).

Elle porte sur les savoirs associés : S.1 1, S.1 2, S. 4

• Critères d'évaluation :

Il s'agit d'évaluer les aptitudes du candidat à :

- établir les relations entre les diverses réalisations de la création dentellière et l'histoire de l'art et des civilisations,
- dégager les éléments d'identification d'une dentelle, situer son origine historique et géographique, son contexte artistique,
- comparer des motifs ou des ensembles de dentelles issus d'époques ou de lieux différents, identifier leurs sources d'inspiration,
- expliciter les choix esthétiques et techniques répondant aux fonctions et contraintes d'une réalisation d'une dentelle.

• Mode d'évaluation

⇒ **Épreuve ponctuelle écrite d'une durée de 2 heures**

A partir de l'étude de documents réels ou figurés (références historiques et contemporaines), il est demandé au candidat :

- des réponses et des commentaires écrits
- des croquis analytiques mettant en évidence des caractéristiques techniques et artistiques, ainsi que les organisations plastiques (formes, couleurs, matières)

• Objectifs et contenu de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier l'aptitude du candidat à analyser et exploiter une documentation iconographique et/ou réelle d'une époque historique ou contemporaine en relation avec la dentelle, proposer diverses solutions esthétiques et techniques répondant à une demande précise et exprimer plastiquement ses recherches.

L'épreuve porte sur les savoirs associés suivants :

S.1, S.2, S.3 1 3, S.4 1, S.5, S.8 1, S.8 2, ***pour l'option fuseaux***

S.1, S.2, S.3 1 3, S.3 2, S.4 1, S.4 4, S.5, S.8 1, S.8 2, ***pour l'option aiguille***

• Critères d'évaluation :

- pertinence de la sélection et de l'exploitation de la documentation fournie,
- respect du cahier des charges,
- faisabilité des propositions de réalisation et les possibilités d'adaptation,
- cohérence de la démarche,
- lisibilité et expressivité de la traduction graphique,
- qualité plastique de l'étude menée,
- clarté des informations techniques conduisant à une compréhension précise des intentions.

• Mode d'évaluation**⇒ Épreuve ponctuelle écrite d'une durée de 6 heures**

A partir d'un cahier des charges et en exploitant une documentation iconographique et technique, il est demandé au candidat :

- d'effectuer plusieurs esquisses,
- de sélectionner la proposition répondant le mieux au cahier des charges
- de finaliser et éventuellement, de mettre au format la solution retenue,
- de traduire plastiquement le projet d'étude avec notions de traitements d'aspect (matières, couleurs) et si nécessaire, croquis de détails
- de mentionner par écrit les choix techniques.

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La période de formation en milieu professionnel est une phase déterminante de la formation menant au diplôme. En interaction avec la formation dispensée en centre de formation, elle doit être comprise comme une période d'apprentissage plutôt que d'approfondissement des compétences et des connaissances acquises en établissement.

Le temps de formation en milieu professionnel est réparti sur les deux années. Les documents et matériels pédagogiques nécessaires à la formation et à l'évaluation sont définis, à partir des objectifs du référentiel, en commun par les formateurs de l'établissement et le tuteur de l'entreprise concernée.

OBJECTIFS

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat:

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines, techniques, réglementaires d'une entreprise ou d'un atelier
- d'appréhender des méthodes de travail
- d'exécuter des interventions conformes au référentiel des activités professionnelles
- d'utiliser des matériels spécifiques
- d'appréhender des réalités du secteur professionnel
- d'observer et analyser, au travers de situations réelles, les différents aspects d'une stratégie de qualité et la perception concrète des coûts induits par d'éventuels manquements
- d'exploiter ces acquis dans le domaine de la communication en mettant en œuvre de véritables relations avec les différents interlocuteurs de l'entreprise
- d'appréhender la structure (statut administratif et juridique, organisation, partenaires, sous-traitants, etc.) d'une entreprise ou d'un atelier

ORGANISATION

Toute l'équipe pédagogique est concernée par la période de formation en milieu professionnel et participe à l'organisation et au suivi conformément à la circulaire 2000-095 du 26 juin 2000 (BO n° 25 du 29 juin 2000), relative à l'encadrement des périodes en entreprise.

Chaque professeur participe aux visites en entreprise ou en atelier en accord avec le maître de stage. Une planification de ces visites est établie par l'équipe pédagogique et le maître de stage. Pour chaque période de formation, un plan individuel de formation type livret de compétences, passeport ou livret d'apprentissage est préalablement négocié entre l'équipe pédagogique, l'établissement scolaire et l'élève lui-même.

Ce document présente :

- les compétences et savoirs à acquérir pendant la période de formation en milieu professionnel
- les pré-requis indispensables pour aborder la formation en milieu professionnel, décrite dans le contrat de formation
- les modalités de formation dans l'entreprise ou l'atelier (tâches confiées en autonomie ou accompagnées, matériels utilisés, services et équipes concernés...);
- les modalités d'évaluation des compétences

1. Voie scolaire.

La durée de la formation en milieu professionnel est de **x semaines** (voir tableau joint)

La formation en milieu professionnel doit faire obligatoirement l'objet d'une convention entre l'entreprise d'accueil et le chef d'établissement conformément à la convention-type établie par la note de service n° 2008-176 du 24 décembre 2008. (BO n° 2 du 8 janvier 2009).

Suivi de la période de formation en milieu professionnel

Chaque période de formation en milieu professionnel est validée par un bilan individuel établi conjointement par le maître de stage, l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire et l'élève lui-même.

Ce bilan précise :

- les tâches et activités confiées à l'élève par rapport au plan individuel de formation en milieu professionnel
- les performances réalisées par l'élève pour chacune des compétences prévues au plan individuel de formation en entreprise décrit ci-dessus
- les connaissances associées acquises

Au terme de chaque période de formation en milieu professionnel, l'élève constitue un compte rendu des activités qu'il remet dans les délais fixés par l'équipe pédagogique.

Le compte rendu des activités aborde, en préambule, l'organisation de l'entreprise ou de l'atelier et le secteur professionnel concerné. Il doit mettre en évidence les tâches ou travaux significatifs réalisés en précisant le niveau d'autonomie et la participation à l'action collective. L'organisation des travaux et l'approche des coûts de réalisation doivent être abordées.

À partir de la totalité des comptes rendus d'activités, l'élève réalise une synthèse de trois activités maximum jugées comme les plus significatives après validation de l'équipe pédagogique. Cette synthèse se présente sous forme de fiches techniques. Elle est accompagnée d'une fiche de présentation du secteur professionnel et des entreprises ou des ateliers dans lequel ces activités ont été réalisées. Les documents ou informations collectés doivent respecter les règles de confidentialité propres à l'entreprise ou à l'atelier.

Le dossier de synthèse (fiches techniques et fiche de présentation du secteur professionnel) ne doit pas excéder 5 pages format A4 et les annexes éventuelles, 15 pages.

Au dossier de synthèse sont également jointes les attestations de stage. Elles permettent de vérifier la conformité réglementaire de la formation en milieu professionnel (dates, durée, secteur d'activité).

Un candidat qui ne présente pas l'ensemble des pièces ne peut pas faire valider la partie évaluant la formation en milieu professionnel de l'épreuve E1.

2. Voie de l'apprentissage.

La durée de la formation en milieu professionnel est incluse dans la formation en entreprise.

Afin d'assurer une cohérence dans la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis doit veiller à informer les maîtres d'apprentissage des objectifs des différentes périodes de formation et plus particulièrement de leur importance dans la réalisation du rapport d'activités.

L'apprenti constitue un dossier de synthèse identique à celui défini pour la voie scolaire ci-dessus.

Le dossier de synthèse doit être rendu un mois avant la date de début des examens.

3. Voie de la formation continue.

a) Candidat en situation de première formation ou de reconversion.

La durée de formation en milieu professionnel s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le cadre de la formation continue.

Le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel. Lorsque cette préparation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, le stage obligatoire est inclus dans la période de formation dispensée en milieu professionnel si les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs.

Le candidat rédige un dossier de synthèse identique à celui défini pour la voie scolaire ci-dessus.

b) Candidat en situation de perfectionnement.

Le certificat de stage est remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans les activités relevant du secteur professionnel concerné en qualité de salarié à temps plein, pendant six mois au moins au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

Sur la base de son expérience, le candidat rédige un dossier de synthèse identique à celui défini pour la voie scolaire ci-dessus.

4. Candidat qui se présente au titre de l'expérience professionnelle.

Ce candidat constitue un dossier conformément aux dispositions prévues pour le dossier de synthèse défini ci-dessus.

5. Candidat positionné

Pour les candidats ayant bénéficié d'une décision de positionnement en application de l'article D. 337-130 du code de l'éducation, la durée de formation en milieu professionnel ne peut être inférieure à :

- **x semaines** (voit tableau joint) *

**Durée de la Période de Formation en Milieu Professionnel
selon les spécialités**

Spécialité	Durée globale	Durée minimum suite à positionnement
Armurerie	12 semaines	6 semaines
Art de la reliure et de la dorure	12 semaines	6 semaines
Arts du tapis et de la tapisserie de lisse	12 semaines	6 semaines
Bijou	12 semaines	6 semaines
Broderie	12 semaines	6 semaines
Céramique	12 semaines	6 semaines
Dentelle	16 semaines	8 semaines
Graphisme et décor	12 semaines	6 semaines
Horlogerie	12 semaines	6 semaines
Souffleur de verre	12 semaines	6 semaines
Technicien en facture instrumentale	16 semaines	8 semaines
Verrier décorateur	12 semaines	6 semaines
Volumes, staff et matériaux associés	12 semaines	6 semaines